

**RÉDACTION ET
ADMINISTRATION**
38, Avenue de Pérolles

TÉLÉPHONES
Rédactions : 2.26.22
Abonnements : 2.30.03
Compte post. : 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS :
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.
Suisse 2.50 7.— 12.— 24.—
Etranger 4.50 10.50 20.— 40.—

LA LIBERTÉ

L'AMI DU PEUPLE

Quotidien politique, religieux, social

**ANNONCES
PUBLICITAS S. A.**
Fribourg

Rue de Romont, 2
Téléphone 2.26.41

PRIX DES ANNONCES :
Le millimètre sur une colonne
Canton 11 cts
Autre provenance 14 cts
Réclames 35 cts

NOUVELLES DU JOUR

Après Maurice Thorez, Georges Bidault.
Efforts anglo-saxons
pour le relèvement de l'Allemagne.

La France n'a pas encore de président du Conseil. La journée d'hier avait commencé par l'annonce du retrait de la candidature Thorez ; elle s'est poursuivie par l'annonce d'une exclusive portée par le Bureau du parti communiste — « ni participation ni soutien » — contre tout gouvernement présidé par un membre du MRP, et, à ce propos, on a fait remarquer qu'il y avait là une évolution des communistes vers une solution nouvelle : ceux-ci n'ont, en effet, pas lancé d'exclusive contre une présidence socialiste ou radicale.

Le troisième événement de la journée a été la présentation officielle de la candidature Georges Bidault, contre laquelle le Rassemblement des gauches, réuni sous la présidence de M. Edouard Herriot, à ce moment-là en instance d'Académie, s'est immédiatement élevé.

C'est dans ces conditions que l'Assemblée nationale s'est réunie, hier après midi. La candidature Bidault a été présentée par M. Robert Lecourt, un des chefs du MRP, qui a insisté sur la nécessité de l'union nationale et qui a exposé les grandes lignes de la politique imposée par la situation : défendre le franc, répartir équitablement les sacrifices, développer la production, maintenir « la présence de la France » dans tous les territoires de l'Union française...

Après quoi, M. Jacques Duclos a rappelé que son parti était prêt à prendre « ses responsabilités » pour instaurer, notamment, « une démocratie laïque et nationale ». Puis il a renouvelé son opposition au MRP, tandis que M. Le Trocquer annonçait que le groupe socialiste voterait « blanc ». Aussi bien, au vote, M. Bidault n'a-t-il obtenu que 240 voix, la majorité nécessaire étant de 310. L'Assemblée a alors décidé de renvoyer à mardi, 10 décembre, le troisième tour de scrutin.

En attendant, les jours passent, en dépit de tous les cris d'alarme, malgré les avertissements de tous ceux qui savent combien périlleuse est la situation du pays. Est-ce que la Quatrième République ambitionne de suivre l'exemple de la Troisième ? C'est de quoi s'est avisé le président de l'Assemblée, M. Vincent-Auriol, qui a notamment convoqué hier soir, d'urgence — mais séparément ! — MM. Thorez et Duclos, puis MM. Maurice Schumann et Robert Lecourt. Tous ces messieurs sont sortis de chez le président de l'Assemblée en disant qu'ils n'avaient rien à dire, tout au moins aux journalistes, parce qu'il en aura été autrement avec les bureaux de leurs partis. M. Vincent-Auriol a, d'ailleurs, annoncé son intention de poursuivre, ce matin, ses entretiens.

Les Américains et les Anglais ont donc fusionné leurs zones respectives en Allemagne, au point de vue économique seulement, car on est encore loin de la fusion sur le plan politique, qui n'aurait d'ailleurs de signification positive que si elle affectait les quatre zones d'occupation : elle permettrait, en effet, de recréer un gouvernement central, garant de l'unité germanique et capable de signer le futur traité de paix avec les Alliés. Tant que cette solution n'aura pas été donnée au problème allemand, un fédéralisme, plus ou moins improvisé, triomphera dans les anciens Etats germaniques et il importe peu, dès lors, que l'on groupe deux zones dans le domaine politique, si une grande partie de l'ex-Reich demeure en dehors de cette combinaison.

La fusion économique, au contraire, permet d'augmenter les possibilités d'importations et d'exportations, de trafic commercial et de ravitaillement alimentaire des

régions intéressées ; bref, elle accroît leurs chances de relèvement matériel, ce qui constitue, pour l'heure, la préoccupation dominante des vaincus... et des vainqueurs qui, en occupant leur territoire, ont assumé la charge de les faire subsister. Charge de plus en plus lourde, en raison du manque de vivres et de matières premières dont souffrent les Allemands sur leur terre dévastée par la guerre et coupée de ses sources principales de ravitaillement. Chacun sait aujourd'hui que la Grande-Bretagne ne s'en tire qu'en faisant appel à ses propres contribuables et en imposant au peuple britannique des restrictions que celui-ci supporte impatiemment, plus d'un an et demi après le *Victory Day*.

Si les pourparlers menés en vue de la fusion économique ont quelque peu traîné, c'est que l'Angleterre, maîtresse de la zone la plus peuplée — surpeuplée même, en raison de l'afflux des réfugiés — et la plus pauvre au point de vue agricole, parce qu'elle était autrefois le centre de l'industrie lourde germanique, espérait rejeter l'essentiel des obligations financières qu'entraîne l'administration des territoires occupés par les Anglo-Saxons sur les solides épaules de l'Oncle Sam. Mais les *Yankees* ne l'entendaient pas de cette oreille et l'accord n'a pu se faire, finalement, que sur la base de l'égalité, Londres et Washington se partageant le milliard de dollars que représentent les frais d'entretien des deux zones réunies.

Les parties contractantes espèrent, il est vrai, que leur effort se bornera aux trois années qui viennent et que, à partir de janvier 1950, la vie économique des zones anglo-saxonnes aura été remise en train, de manière à pourvoir aux besoins des populations en cause, sans intervention étrangère, et même à leur permettre de rembourser, peu à peu, leurs dettes. Le chef du parti social-démocrate allemand, M. Schumacher, qui est actuellement l'hôte des travaillistes anglais, a encouragé cet espoir dans des déclarations auxquelles la presse britannique fait écho, mais il a précisé que le succès du plan anglo-américain dépendait de certaines conditions à remplir sans tarder : arrêt des démolitions d'usines et reconstruction des usines-clés indispensables à l'industrie de paix allemande ; réduction de moitié des exportations, au titre des réparations, qui paralysent le relèvement des zones anglo-saxonnes ; nationalisation de la grosse industrie (mines, aciéries, produits chimiques, électricité, gaz, eaux et matériaux pour le bâtiment).

En Angleterre cependant, à côté de l'optimisme d'une partie de la presse, il se trouve des journaux pour émettre des craintes sérieuses sur la valeur pratique du plan anglo-saxon. Et si le *Daily Telegraph* se contente d'écrire que « c'est presque une gageure que d'affirmer qu'en trois ans l'économie des deux zones pourra se suffire entièrement à elle-même », le *Yorkshire Post*, allant plus loin, va jusqu'à redouter « une faillite financière » par laquelle se solderait la fusion économique des deux grandes zones de l'Allemagne occidentale.

L'armée territoriale britannique

Londres, 5 décembre.

L'armée territoriale britannique comprendra six divisions d'infanterie, deux divisions blindées et une division aéro-portée. Cependant, les détachements blindés indépendants comme l'infanterie subsisteront. Les effectifs de l'armée territoriale seront inférieurs à ceux d'avant la guerre. Les troupes antiaériennes comprennent cinq détachements formés de territoriaux et de réguliers. Une armée territoriale de volontaires subsistera en Irlande du nord.

LE CAS TISO

Devant la Haute Cour de Bratislava s'est ouvert le procès du Dr Joseph Tiso (ou Tiszó), qui fut chef du gouvernement slovaque d'octobre 1938 à mars 1939, puis chef de l'Etat indépendant de Slovaquie, de mars 1939 jusqu'à la débâcle du III^e Reich, en 1945, qui entraîna celle des dirigeants du plus petit des satellites de l'Axe. Fait prisonnier par les Alliés, le Dr Tiso fut livré par eux aux autorités tchécoslovaques avec tous ses ministres — avec ceux, du moins, sur lesquels on parvint à mettre la main. On les ramena à Prague menottés comme des criminels, et, c'est bien comme « criminels de guerre » et comme traîtres à leur patrie qu'ils seront jugés. L'un d'eux, et non des moindres, le Dr Tuka, nationaliste slovaque, qui ne cessa de conspirer contre Prague depuis la fondation de la Tchécoslovaquie — ce qui lui valut de nombreuses années de prison — avant d'occuper les plus hautes fonctions ministérielles dans l'équipe Tiso, a été pendu récemment. Que fera-t-on de celui qui comparait aujourd'hui et dont la responsabilité semble, à première vue, écrasante ?

Dans le maquis sans gloire des hommes non allemands qui collaborèrent avec le Reich nazi et soutinrent de toutes leurs forces « l'ordre nouveau » du sombre rêveur de Berchtesgaden, les nuances sont variées. Laissons de côté la faune des vendus, qui aidèrent Hitler comme ils auraient aidé n'importe quel autre puissant capable de satisfaire leur fringale d'argent ou d'honneurs. Mais il est évident que bien des « collaborateurs » ont agi pour des motifs moins déshonorants. Certains, par intelligence et aveuglés par des passions homicides, telles que l'antisémitisme, ont épousé d'instinct, pour ainsi dire, la cause qui flattait leurs slogans imbéciles. D'autres, moins vulgaires d'esprit et désintéressés, mais souffrant d'une véritable tare spirituelle, obsédés par des préjugés qui ne pardonnent pas, ont également donné, tête baissée, dans les pièges de l'hittérisme ou du fascisme.

De ces derniers, beaucoup déjà ont payé cher leur erreur. Je pense à Robert Brasillach et à cette jeune épouse groupée autour du rédacteur en chef de *Je suis partout*. On ne leur dénierait pas, à ceux-là, ni la subtilité intellectuelle, ni le talent, ni l'enthousiasme. Pétris des doctrines de l'*Action française*, ils devaient les dépasser, un triste jour d'après la défaite de 1940 — cette défaite de leur pays qu'ils savourèrent avec une sorte d'amère volupté —, jetant par-dessus bord Maurras, leur maître autrefois, pour se ruer à la misérable besogne d'encenser les vainqueurs, d'exalter l'asservissement de l'Europe dans lequel ils voyaient sa... libération. Comment les convaincre, ces égarés de bonne foi, qu'ils se trompent ? Ni l'écroulement de leur idéal, ni le peloton d'exécution ne sauraient avoir raison d'un entêtement que, seule, la lumière intérieure de la Grâce peut dissiper.

Les juges de Bratislava ne convaincront pas davantage, vraisemblablement, le Dr Joseph Tiso. Nous sommes placés ici, nous catholiques, devant un autre mystère. Comment ce prêtre slovaque, qui portait le titre de Monseigneur, a-t-il pu consentir, après une longue et irréprochable carrière, à conclure un pacte avec Hitler ? Comment a-t-il osé se ranger et ranger son peuple sous la bannière de « l'ordre nouveau », mettre sa main sacerdotale dans celle du *Führer*, de cet ennemi du christianisme, et plus particulièrement de l'Eglise catholique ?

Les adversaires du Dr Tiso reconnaissent que sa réputation de prêtre et de patriote demeura intacte jusqu'à l'affaire du 14 mars 1939. Il était curé d'une importante paroisse du diocèse de Nitra quand, en 1925, il fut élu député à la Diète tchécoslovaque. Deux ans après, il entra dans le gouvernement de Prague dont il fit partie, comme ministre, de 1927 à 1930. Devenu, par la suite, un des *leaders* du mouvement autonomiste dirigé par Mgr Hlinka, qui réclamait l'application des accords tchéco-slovaques de Pittsburg mais développait son action dans le cadre de la légalité, Tiso gagna suffisamment sa confiance pour lui succéder, à la mort du vieux prêtre qui vénérât toute la Slovaquie et qui s'était acquis le respect de Prague.

La probité personnelle du Dr Tiso, son désintéressement et le scrupule qu'il mit, même quand les événements de 1939 eurent fait de lui le chef de l'Etat slovaque, à remplir ses fonctions sacerdotales n'ont jamais été mis en doute. Sa popularité était immense en Slovaquie et, s'il faut en croire des témoins impartiaux, elle serait encore grande, malgré l'effondrement de 1945. Et c'est sans doute ce qui donne au « criminel de guerre » que l'on juge à Bratislava cette tranquille assurance, ce sentiment de plaider moins sa propre cause que celle de son peuple. Aux

dernières élections, les démocrates slovaques, qui ont remplacé l'ancien parti autonomiste de Hlinka et de Tiso, ont obtenu les deux tiers des voix dans ce pays auquel les dirigeants de Prague ont dû, après la libération, concéder une large autonomie administrative, condamnant ainsi eux-mêmes le système unitaire en vigueur avant l'accord de Munich.

La trahison que Prague reproche à Tiso, cet homme au visage d'une ingénuité presque enfantine contestera jusqu'au bout l'avoir commise. Il n'a, dira-t-il, fait que défendre les droits du peuple slovaque foulés aux pieds, vingt ans durant, par suite de l'annulation des engagements contractés par Masaryk envers la Slovaquie, au nom de la nation tchèque, à Pittsburg. Avec la majorité de ses compatriotes, Tiso détestait les Tchèques, il les haïssait même. On rapporte de lui cette déclaration significative : « Je préfère cent fois les protestants slovaques aux catholiques tchèques. » S'il a fait alliance avec le totalitarisme hitlérien, c'était pour venir à bout du « totalitarisme d'Etat » de Prague. S'il a favorisé le démembrement de la Tchécoslovaquie, s'il a lutté contre les francs-maçons et les juifs, puis contre l'URSS, c'était moins par amour de l'Axe que par fidélité à sa mission de sauvegarder l'indépendance, péniblement acquise, de la patrie slovaque. Et il haïra pareillement les Hongrois, quand Budapest aura, en vertu de l'arbitrage de Vienne, annexé la partie méridionale de la Slovaquie.

Mais c'est justement cette puissance de haine, provoquée par le nationalisme, qui condamne l'action d'un Tiso. Moins que d'autres, et parce qu'il n'était pas seulement chef d'Etat, mais prêtre catholique, il est excusable d'avoir cédé à cet emportement passionné d'un peuple contre un autre, auquel il était apparenté par la race et la langue. Quels que fussent les griefs de Bratislava envers Prague, le Dr Tiso n'avait absolument pas le droit de contribuer, directement ou indirectement, à l'abominable entreprise visant à placer la Bohême et la Moravie — la majeure partie de la Tchécoslovaquie —, avec huit millions de catholiques, sous le joug infâme de l'hittérisme. Et si l'indépendance de la Slovaquie était à ce prix, il eût mieux valu, pour lui, y renoncer, son geste dut-il rester incompris des autonomistes slovaques dont il était le chef.

Au surplus, un examen même superficiel de la doctrine nationale-socialiste et la connaissance des enseignements pontificaux ne permettaient pas au Dr Tiso d'entretenir le plus léger doute sur le caractère essentiellement anticatholique du nazisme. Aucun prétexte de manœuvre politique ne justifiait la participation d'un chrétien, d'un homme de Dieu, marqué du signe de Melchisédech, au satanique complot du *Führer* et de ses acolytes contre l'Europe, dont l'*Anschluss* et Munich furent les premières étapes. Chef d'un Etat de deux millions et demi d'habitants, Tiso pouvait-il espérer, une fois « l'ordre nouveau » triomphant sur le continent tout entier, préserver sa patrie de la mortelle contagion du totalitarisme païen ? Quelle présomption et quelle inconscience de sa part, s'il a caressé cet espoir ! Et même si son horizon politique était limité par la chaîne des Carpathes, son regard devait aller plus haut et atteindre ce plan surnaturel où la voie à suivre lui était nettement tracée : une voie qui ne se confondait certes pas avec celle des conquérants acharnés à détruire, avec la liberté des peuples, celle de l'esprit humain. La vraie trahison du Dr Tiso, c'est là qu'elle réside, bien plus que dans le fait d'avoir servi d'instrument à Hitler pour anéantir l'indépendance de la nation tchèque.

H. Sch.

NOUVELLES DIVERSES

Nahas pachá, leader du *Wafd*, a adressé à l'ONU un télégramme protestant contre les termes du traité que la Grande-Bretagne cherche à imposer aux Egyptiens.

Mercredi a été lancé, près de Rotterdam, un nouveau bateau-moteur pour la navigation rhénane baloise.

Le Département américain de la guerre annonce qu'aucun homme ne sera appelé sous les drapeaux au cours de janvier.

A Trieste, le maréchal Montgomery a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que les troupes britanniques n'ont pas à intervenir en Grèce, où l'ordre est du ressort du gouvernement, mais qu'elles se défendraient, si elles étaient attaquées.

La Chambre danoise a rejeté, jeudi, une motion de méfiance déposée par les socialistes contre le premier ministre Knud Christensen.

A Madrid, une note de la direction générale de la Sécurité annonce l'arrestation des cinq terroristes qui avaient placé des bombes et des pétards dans divers magasins madrillènes, la nuit du 4 novembre.

A Dachau, deux anciens gardiens du camp de concentration, Ernst Frohnappel et Alois Hipp, ont été condamnés à la mort par pendaison.

La votation de dimanche sur le droit au travail

Besoin de repos et nécessité d'aller aux urnes

Le peuple fribourgeois, qui sort d'une lutte électorale extrêmement serrée, et qui sera mobilisé encore le 15 décembre pour un scrutin de ballottage, doit être, pour le moment, saturé de politique. Nous comprenons son besoin de repos, mais il est de notre devoir de lui rappeler qu'il aura à se rendre encore aux urnes samedi et dimanche 7 et 8 décembre prochains. En effet, un scrutin fédéral malencontreusement s'insérer entre les deux scrutins cantonaux. Les Fribourgeois auraient une autre raison encore de ne pas accorder à ce scrutin fédéral l'attention qu'il réclame. Il s'agit, en effet, d'une affaire relativement compliquée, du moins dans son déroulement chronologique. Mais, malgré tous les motifs qu'il aurait de s'abstenir, le peuple fribourgeois examinera le problème posé, car il est en soi fort intéressant, et il ira aux urnes, parce que c'est un des grands devoirs de tout citoyen en régime démocratique.

La votation de dimanche concerne ce fameux droit au travail dont la presse parle depuis fort longtemps. Mais nombreux sont les citoyens qui ne savent plus très bien où ils en sont à ce sujet. Ils s'étonnent, notamment, d'avoir à aller aux urnes les 7 et 8 décembre pour décider du sort du droit au travail, et d'apprendre en même temps que les Chambres vont discuter de ce même droit au travail dans la présente session, et peut-être dans la session suivante. Comment se fait-il que les pouvoirs publics reviennent sur une affaire que le peuple aura tranchée? Voilà qui mérite quelques mots d'explication.

La concurrence électorale de M. Duttweiler et des socialistes

En réalité, il y a deux initiatives parallèles concernant le droit au travail. Les deux ont vu le jour en cette année 1943, à la fin de laquelle devaient avoir lieu les élections générales en Suisse. Les partis étaient en quête d'un cheval de bataille. Ils cherchaient quelque grand problème d'intérêt national, propre à intéresser les électeurs et à les rassembler autour de leur drapeau. C'est alors que, le premier, M. Duttweiler lança son initiative concernant le droit au travail. Elle aboutit, avec 70.000 signatures, le 6 mai 1943. M. Duttweiler avait trouvé le slogan avec lequel il livrerait son combat électorale.

Seulement, cela ne faisait nullement l'affaire des socialistes, qui ont toujours revendiqué l'exclusivité en matière de travail et de droit des travailleurs. Ils estimèrent que M. Duttweiler leur avait enlevé le pain de la bouche et leur faisait une concurrence déloyale. Comment auraient-ils accepté d'abandonner à d'autres une arme politique qu'ils estiment devoir leur être réservée? Aussi s'empresèrent-ils, eux aussi, de lancer une initiative concernant le droit au travail. Elle aboutit, avec 160.000 signatures, en septembre 1943, c'est-à-dire quatre mois après celle des Indépendants.

Voilà pourquoi nous avons maintenant sur les bras deux initiatives semblables.

Mais elles ne sont pas identiques en tous points. Aussi le Conseil fédéral, qui aurait sans doute bien voulu en faire une seule et les liquider ensemble, dut-il les traiter séparément. Celle de M. Duttweiler vint en premier lieu. Le gouvernement proposa le rejet, de même que les deux Chambres. L'affaire a été discutée par le Parlement au cours de cette année. Et, maintenant, c'est au peuple qu'il appartient de se prononcer en dernier ressort. Donc, samedi et dimanche, c'est l'initiative de M. Duttweiler qui sera soumise au peuple.

Quant à l'initiative socialiste sur le même objet, elle n'est pas encore mûre pour être présentée au souverain. Le Conseil fédéral, certes, en a déjà proposé le rejet, mais le Parlement vient seulement d'en être saisi. Il en discutera ces jours-ci! Bien que les socialistes aient une influence beaucoup plus grande que les Indépendants, il est probable que les Chambres, là encore, voteront non. Et c'est seulement ensuite que ce second « droit au travail » sera soumis à la votation populaire. Ce sera sans doute pour le printemps prochain.

Mais le peuple aurait tort de croire qu'il sera alors quitte. Une troisième votation l'attend. Celle qui concerne les « articles économiques », lesquels sont comme une réplique du Conseil fédéral et de la majorité parlementaire aux initiatives indépendante et socialiste.

Trois projets d'organisation économique du pays

Nous nous trouvons donc en présence de trois projets d'organisation économique du pays. Il convient d'en montrer rapidement les différences :

1. Le programme de M. Duttweiler dit en substance ceci : Tout Suisse a droit à un travail. Pour l'assurer, la Confédération, si besoin est, exécute et subventionne des travaux publics. Si, en dépit de ces mesures, un Suisse est privé de travail, il touche un salaire compensatoire.
2. Le programme socialiste va beaucoup plus loin. Il s'intitule, du reste, « réforme économique et droits du travail ». Les socialistes veulent transformer profondément notre structure économique et sociale, supprimer la liberté du commerce et de l'industrie, et remettre entre les

main de l'Etat tout l'appareil matériel de la nation. Ils demandent, en effet, que l'Etat intervienne dans l'activité du pays, pour mettre le capital au service du travail et assurer le droit et la juste rémunération du travail.

3. Le programme des partis nationaux est basé sur les articles économiques, dont les premiers textes remontent à 1939. Ces articles tendent à organiser le travail national, et donnent au pouvoir politique les moyens d'intervenir. Mais ils limitent ces interventions et ne les admettent que dans les cas où elles se révèlent nécessaires. De plus, le principe de la liberté économique est sauvegardé. Toutefois, ces interventions de l'Etat, dans les articles économiques, sont nombreuses et profondes. Elles répondent à l'évolution des idées en matière économique et sociale. Elles répondent aussi à un besoin très réel, lequel, du seul fait de son existence, condamne le libéralisme économique dans ce qu'il a d'outrancier et d'injuste. Les articles économiques prévoient, notamment, que la Confédération peut déroger au principe de la liberté du commerce et de l'industrie lorsqu'il s'avère nécessaire de protéger des branches économiques menacées dans leur existence, et quand il s'agit de soutenir des régions dont l'économie périclite. La Confédération élabore, de même, un statut de l'agriculture pour assurer l'existence de la population des campagnes. Dans le domaine social, les articles économiques confèrent à la Confédération le droit, et lui font même un devoir, de développer les contrats collectifs de travail et l'organisation professionnelle, de protéger les travailleurs, d'instituer l'assurance des chômeurs, et de prendre toute disposition utile pour créer des occasions de travail.

Par conséquent, les articles économiques, qui sont aussi, et bien davantage, des articles sociaux, prévoient aussi une sorte de droit au travail, puisque la Confédération, par tous les moyens dont elle dispose, peut et doit veiller à une bonne organisation du travail national, et combattre le chômage quand il apparaît. Les pouvoirs publics estiment donc que ces articles suffisent et rendent superflus le programme de M. Duttweiler et le programme socialiste.

Une initiative fautive dans la forme et dans le fond

Mais nous aurons l'occasion de revenir sur l'initiative socialiste et sur les articles économiques des partis nationaux. Aujourd'hui, nous avons affaire à l'initiative de M. Duttweiler. Il faut la refuser, d'abord parce que le texte en a été bâclé, qu'elle est une œuvre de circonstance, mal pensée et, de ce fait, indigne de figurer dans notre constitution.

Mais il n'y a pas que la forme qui soit condamnable. Le fond, le principe même en est également inacceptable. Le droit au travail, tel qu'il est formulé par M. Duttweiler, ou, du moins, les conséquences qu'en entraînerait la réalisation, sont incompatibles avec les libertés personnelles et économiques qui doivent rester le fondement de notre Etat. Vouloir contraindre l'Etat à procurer en tout temps du travail à tout le monde, c'est l'obliger à opérer une mainmise complète sur tout notre appareil économique. Comment, en effet, la Confédération pourrait-elle remplir son rôle d'embauteur universel, si elle n'était pas maîtresse de toutes les entreprises et, ce qui est pire, de tous les travailleurs? Elle devrait instituer l'embauchage forcé et le travail forcé. Les entreprises ne seraient plus libres dans le choix de leur personnel, ni les employés dans le choix de leur activité et de l'entreprise dans laquelle ils désirent travailler.

Ce qu'il faut faire

En réalité, ce n'est pas le rôle de l'Etat de fournir du travail aux gens. L'Etat est un organisme politique, qui a pour mission de coordonner les activités nationales, et non de les diriger lui-même. Le travail économique est du ressort de l'économie. C'est l'économie qu'il faut organiser pour résoudre le problème. Ce sont les organismes économiques qui doivent ordonner et coordonner leur activité, de telle sorte que tout citoyen puisse avoir du travail et un gagne-pain. L'Etat doit, certes, s'entremettre pour faciliter et accélérer cette vaste organisation, mais il n'a pas à se faire lui-même grand entrepreneur national.

Et il ne sera pas suffisant d'obtenir que toutes les entreprises collaborent à cet effet. Il faudra y joindre l'organisation professionnelle, c'est-à-dire une entente directe entre patrons et ouvriers, et la conclusion de conventions protégeant à la fois les entreprises et leur personnel contre les menaces de chômage et les crises économiques. C'est dans cette direction qu'il faut chercher la solution. L'Etat est une hiérarchie : sur le plan inférieur se trouvent les hommes qui, par leur travail, assurent l'activité et la prospérité du pays. Au-dessus d'eux, il y a les organismes intermédiaires, avec lesquels ces hommes sont en rapports directs, et qui doivent, eux, assurer le travail de chacun. Au sommet, enfin, il y a l'Etat, qui surveille le tout, protège les uns et les autres, intervient pour réprimer les abus et veiller à ce que les garanties juridiques accordées aux employeurs et aux employés soient respectées.

Telle doit être la structure d'un Etat sain, qui entend ne pas sacrifier des libertés personnelles

fondamentales à une organisation étatique qui ferait des Suisses un peuple non plus de personnes libres, mais d'individus à la merci et à l'ordre de l'Etat.

Le droit au travail existe, mais il doit être assuré par des moyens plus souples et plus humains que ne le prévoit le projet rudimentaire et brutal de M. Duttweiler. E. B.

Un congrès sioniste mondial à Bâle

Le 22^e congrès sioniste mondial qui s'ouvrira le 9 décembre à Bâle comptera 375 délégués de 43 pays, représentant plus de deux millions de sionistes organisés et d'autres millions non-organisés mais qui contribuent dans l'univers entier à la reconstruction de la Palestine. 120 délégués viennent des Etats-Unis d'Amérique, 79 de Palestine, 16 des zones des « displaced persons » en Allemagne et en Autriche, 17 de France et des colonies et protectorats, 14 de Pologne, 17 de Roumanie, 10 de Hongrie, 10 de Grande-Bretagne, 20 des différents Etats sud-américains, 9 du Canada, 7 de l'Union sud-africaine, 4 d'Italie, puis des petits groupes viennent de Belgique, de Hollande, de Tchécoslovaquie, de Suisse et de plusieurs pays européens et extra-européens. Seule la Russie des Soviets, où le sionisme est encore interdit, n'enverra aucun délégué.

Le congrès sioniste est le parlement juif établi sur des principes démocratiques. Il donne des directives politiques à l'organisation sioniste, approuve le budget et nomme les organes qui dirigent le mouvement dans l'intervalle des congrès. Le congrès élit le président de l'organisation, puis « l'Exécutive sioniste », ainsi qu'un grand conseil, dit « Comité d'action ». Les fonctions du président de l'organisation répondent à celles d'un chef d'Etat, celles de « l'Exécutive » à celles d'un gouvernement. Le « Comité d'action » est la représentation permanente du congrès (parlement) qui, pendant les inter-règles, a la mission de contrôler les décisions et l'activité de l'« Exécutive ».

Actuellement le président de l'Organisation est M. Chaim Weizmann et le président de l'« Exécutive » le leader ouvrier David Ben Gurion.

L'« Exécutive » sioniste forme, avec les représentants de groupes de non-sionistes, mais de juifs philo-palestiniens, la « Jewish Agency for Palestine ». Cette dernière, suivant les termes du mandat sur la Palestine, a le droit de donner son avis à l'administration britannique sur toutes les questions qui se rapportent au développement du home national juif. Le mandat sur la Palestine a été approuvé en 1922 par la Société des Nations et confié à la Grande-Bretagne comme puissance mandataire.

Arrivée d'enfants étrangers

Deux convois de secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse sont arrivés, hier jeudi, à Buchs et à Genève, comprenant en tout 820 enfants. Tandis que 70 petits Hongrois pré-tuberculeux seront soignés au préventorium de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, à Miralago, 450 enfants de Vienne et de la Basse-Autriche et 300 petits Français seront accueillis dès demain par des familles suisses pour un séjour de convalescence de trois mois.

TRIBUNAUX


Le cas des défenseurs des traîtres

A propos de l'affaire Boswald et consorts devant le tribunal militaire divisionnaire 5, le lieutenant-colonel Bohny et le capitaine Iselin ont reçu des lettres d'injures parce que, en tant qu'officiers, ils ont défendu des traîtres à la patrie.

Ces attaques semblent reposer sur une méconnaissance de la procédure en justice militaire. La procédure militaire diffère en certains points de la procédure civile. D'après l'ordonnance bâloise de procédure pénale, l'accusé se défend en principe lui-même, mais il peut se faire assister pour présenter sa défense devant le juge. Si l'accusé est dénué d'argent, il lui est donné sur sa demande un avocat d'office si certaines conditions sont remplies. Les frais sont supportés par l'Etat.

L'ordonnance militaire pénale part du principe que chaque accusé doit être défendu; il ne peut pas renoncer à l'assistance d'un défenseur. Des réfractaires pour motifs religieux ont, par exemple, été défendus contre leur gré. L'accusateur (auditeur) fait face au défenseur. L'art. 126 du code pénal militaire dit que quand l'accusé n'a pas encore requis un défenseur privé et qu'il paie, le grand juge l'invite à en désigner un dans un temps donné. Si tel n'est pas le cas, le grand juge nomme un défenseur et tout officier versé dans la science du droit est obligé de suivre aux ordres du grand juge et de prendre la défense de l'accusé. Le défenseur officiel accomplit ainsi un service militaire avec solde et inscription dans le livret de service. Il défend sur ordre de service qu'il doit accomplir aussi consciencieusement que tout autre ordre et il ne peut donc pas s'y refuser parce que l'accusé ou son acte ne lui convient pas.

Dans l'affaire Boswald et consorts, le lieutenant-colonel Bohny et le capitaine Iselin ont été désignés par le grand juge. Ils ont accompli leur devoir d'une manière exemplaire. Il est donc injuste, voire honteux qu'ils soient attaqués et injuriés parce qu'ils ont accompli leur devoir de soldats.



CHARBON de BELLOC
PERMET DE DIGERER
À L'ESTOMAC LE PLUS FAIBLE

CALENDRIER

Samedi 7 décembre

Vigile de l'Immaculée Conception

Saint Ambroise,

évêque, confesseur et docteur de l'Eglise

Ambroise naquit probablement à Trèves, dans les Gaules, vers l'année 333. Son père, qui s'appelait aussi Ambroise, était préfet du prétoire; il mourut prématurément, laissant une veuve et trois enfants, Marcelline, Satyre et Ambroise. La famille était chrétienne; mais, selon une fâcheuse coutume de l'époque, les enfants ne furent baptisés que très tard, Ambroise en particulier.

La mère, soucieuse d'assurer à ses enfants une bonne éducation, vint s'installer avec eux à Rome. Ambroise reçut une formation littéraire très soignée, puis il se voua à l'étude du droit. Il plaça quelque temps, puis, vers 370, il entra dans la carrière administrative. Trois ans plus tard, il devenait gouverneur de Ligurie et d'Emilie, avec résidence à Milan.

Il se trouva à son poste depuis un an à peine quand l'évêque Auxence, favorable à l'arianisme, vint à mourir. Comme le peuple était divisé, l'élection du successeur faillit amener une bagarre. Ambroise se rendit à l'église où les électeurs étaient réunis afin d'y maintenir l'ordre. Tout à coup, dominant le tumulte des discussions violentes entre catholiques et ariens, une voix d'enfant cria: « Ambroise, évêque! » Le fonctionnaire civil fut absolument ébahi de cette désignation; il n'avait jamais songé à entrer dans les ordres et il n'était pas même baptisé. Il essaya de se soustraire à ce choix un peu extraordinaire; finalement, il dut se rendre, car sa candidature rallia tous les suffrages. Cette élection d'un laïc encore catéchumène n'était pas conforme aux canons de Nicée, mais on passa outre, sans doute pour le bien de l'Eglise de Milan. Le 7 décembre 374, Ambroise était consacré évêque.

Il fut le modèle des pasteurs. Son premier soin fut de se défaire de ses grands biens et d'en distribuer le prix aux pauvres; plus tard, on le verra même vendre les vases sacrés pour racheter des captifs. Il fut l'homme de tous; chacun pouvait s'approcher librement de lui, mais il avait une prédication marquée pour les malheureux et pour les pécheurs qu'il convertissait par ses larmes et ses pénitences.

Pour accomplir sa tâche de prédicateur, particulièrement importante à ce moment, il se mit à l'étude de la Sainte Ecriture et des Pères de l'Eglise. Comme théologien, Ambroise est tributaire des Orientaux et ne présente guère d'originalité; il est plus intéressant comme moraliste. Par son éloquence, il exerça une influence vaste et très profonde. Son enseignement était avant tout pratique, plus catéchétique que spéculatif. Sa prédication fréquente et ardente contribua grandement à détruire les restes de l'arianisme qui avait conservé à Milan une certaine vigueur, grâce à l'appui de l'évêque Auxence et à la bienveillance du pouvoir impérial. Il y joignait le chant collectif d'hymnes composées par lui comme une profession de foi au mystère de la Sainte Trinité attaqué par Arius. Quand l'impératrice Justine, mère de Valentinien II, voudra faire triompher de nouveau à Milan l'hérésie, elle se heurtera à la résistance vigoureuse de l'évêque qui l'obligea à renoncer à son mauvais projet.

Le prestige d'Ambroise croît chaque jour; par les conciles qu'il convoque, il s'impose à ses collègues et devient bientôt une sorte de métropolitain sans le titre et à sa sous sa direction effective plusieurs diocèses dans lesquels il intervient assez souvent. Il entretient avec Rome des relations correctes, mais assez froides; le pape saint Damase apparut plutôt comme un homme effacé à côté du grand évêque de Milan.

Ce prestige explique aussi le rôle que les circonstances lui ont permis de tenir auprès des empereurs Gratien, Valentinien II, Théodose, Honorius. Il pousse ces princes à faire une politique authentiquement chrétienne, à reconnaître sinon officiellement du moins officieusement le catholicisme comme religion d'Etat. Les choses n'allèrent pas sans heurts, même graves; tel empereur essaya de se soustraire aux injonctions du trop impérieux prélat. C'est ainsi qu'il fut en froid avec Théodose qui prit même des mesures vexatoires contre le clergé et les moines après l'affaire de Callinico (388) qui l'avait profondément humilié; en cette circonstance, les exigences d'Ambroise dépassaient la mesure. Son attitude était mieux justifiée dans l'affaire du massacre de Thessalonique. Pour châtier une révolte, Théodose avait décidé le massacre général de la population de la ville; l'évêque, malgré l'hostilité qu'il sentait contre lui, essaya de faire abroger cet horrible décret. Théodose évita d'abord d'avoir l'air de céder à une influence cléricalle; quand il revint sur sa décision, c'est trop tard, car la sentence a déjà été exécutée. Ambroise écrivit à l'empereur une lettre confidentielle pour l'inviter à faire pénitence de son crime, comme le roi David; si le prince refuse, il ne sera pas admis à l'Eglise. C'était au fond une excommunication secrète, mais réelle. Théodose songea d'abord à passer outre à cette interdiction; finalement, il accepta et demeura quelque temps exclu de la communauté. Quand il y fut réadmis, ce fut sans les ornements impériaux, comme un pécheur public, ayant demandé pardon avec des gémissements et des larmes; il fut solennellement absous pour la fête de Noël 390.

Ambroise a laissé une œuvre littéraire abondante, des commentaires de la Sainte Ecriture, des traités de morale et d'ascétique, quelques écrits dogmatiques, des discours, des hymnes, des poésies et des lettres. Il mourut en 397. Son prestige n'a fait que grandir après sa mort; il est resté le grand évêque de Milan. Il disparaissait à une heure décisive de l'histoire de l'Eglise; mais l'Eglise possédait une nouvelle lumière en la personne d'Augustin d'Hippone, qu'Ambroise avait attiré à la vérité par sa prédication et par sa charité.

Mot de la fin

Entendu dans le train léger du soir, au passage à Fribourg :

1^{er} voyageur : — Pourquoi est-ce que ce train ne s'arrête pas ici?

2^e voyageur : — Je vais vous dire : c'est que le contrôleur et le chef de gare sont mal ensemble!

Bains de Schwefelberg

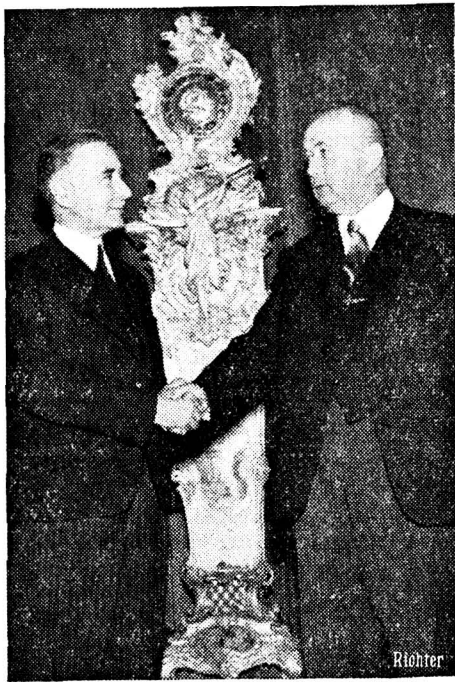
1400 m. s. m.
Sport d'hiver

Ecole suisse de ski — Excursions avec guide — Cuisine soignée — Tout confort — Pension dep. 13 fr. — Facilement accessible avec l'autobus CFM via Zollikhaus Sangernboden et la voiture de l'hôtel — Tél. 3.91.64. Dir. E. Gugolz-Jenni.

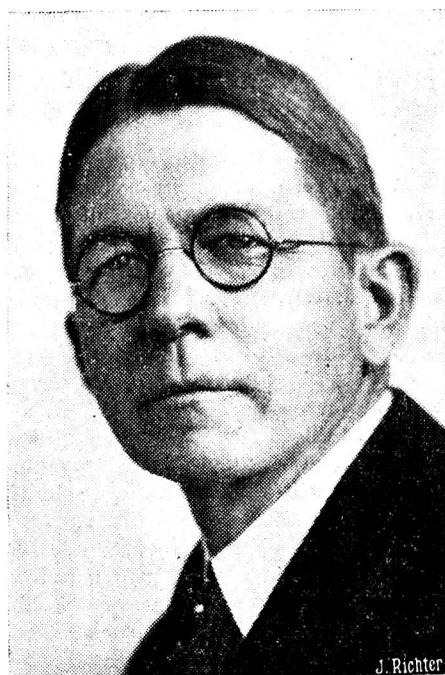
LES HOMMES DU JOUR



M. Alphonse ITEN,
député conservateur zougais,
vice-président du Conseil des Etats.



La poignée de main
des nouveaux présidents du Conseil national,
Dr WEY, de Lucerne (à droite), et du Conseil des
Etats, M. ACKERMANN, d'Appenzell.



M. Albert PICOT,
conseiller national libéral genevois,
vice-président du Conseil national.

La session fédérale

Au Conseil national

(Séance du 6 décembre)

La nomination du vice-président

M. Albert Picot, député libéral de Genève, est élu vice-président du Conseil pour 1946-1947 par 124 voix sur 150 bulletins valables. Il y a eu 172 votants.

Le budget de la Confédération

M. Meierhans, socialiste (Zurich), président de la commission des finances, combat la motion de renvoi. Il s'élève aussi en particulier contre toutes les propositions qui tendent à interrompre l'action de la Confédération en faveur de la diminution des prix de certaines denrées alimentaires. M. Nobs, conseiller fédéral, souhaite que l'esprit d'économie qui se manifeste actuellement dans le pays et au Parlement ne soit pas qu'un feu de paille, mais qu'il soit durable.

Le chef du Département dit que s'il y a une conjoncture favorable pour l'économie privée, on ne peut pas en dire autant de la Caisse fédérale, car celle-ci est handicapée par les conséquences de la guerre et de l'après-guerre. Un tiers du budget comporte des dépenses résultant du conflit mondial. Si l'on établit un parallèle entre les deux grandes guerres mondiales, on s'aperçoit que chaque fois le tiers des dépenses a été couvert par les impôts, ce qui fait pour la dernière guerre un montant de 4 milliards, somme considérable, qui explique le malaise qui se manifeste chez les contribuables en général. M. Nobs croit toutefois que l'équilibre sera rétabli plus vite cette fois que lors de la première guerre mondiale. Il avait alors fallu attendre huit années avant d'obtenir un budget équilibré. Cette fois-ci, on peut espérer que l'équilibre sera rétabli dès l'année prochaine, sauf circonstances exceptionnelles. Parlant de la politique des subventions, l'orateur la justifie en tant qu'instrument de notre politique dans la lutte contre l'inflation, danger qui s'aggrave dans la mesure où la concurrence étrangère redeviendra plus forte. La suppression d'une série de subventions laisserait le champ libre à une hausse considérable des prix des céréales, du pain, des produits laitiers, etc. Elle entraînerait de nouvelles revendications de salaires et les chances de maintenir l'ordre dans notre économie seraient sérieusement compromises.

M. Nobs expose ensuite les raisons majeures pour lesquelles les cantons et les communes sont dans une situation financière bien meilleure que la Confédération. Il montre tout le travail qui a présidé à l'établissement du budget et si le déficit a finalement été ramené à 103 millions de fr., c'est grâce surtout aux interventions énergiques du Département des finances. Il faut espérer que les déficits cesseront dès l'an prochain. Tout l'effort sera porté ensuite sur l'amortissement de la dette, qui pourrait se faire en 50 ans, si on adopte le système de l'annuité. La dette actuelle est d'environ 10 milliards de fr.

En terminant, le chef du Département indique que le projet d'un impôt sur les boissons est prêt et qu'une augmentation des taxes postales ne pourra pas être évitée.

Cependant, l'administration s'efforce de réaliser des économies de personnel, ce qui est plus facile aussi en période de prospérité économique.

La Chambre passe au vote. L'entrée en matière est décidée par 130 voix contre 44 qui vont à la proposition de renvoi de M. Ador.

Le Conseil passe ensuite à la discussion de détail. Les différents chapitres des recettes ne donnent lieu à aucune observation particulière et ils sont adoptés conformément aux propositions de la commission.

Après quelques observations de M. Petitpierre, conseiller fédéral, concernant le service d'écoute à la radio, qui sera supprimé progressivement pour raisons d'économie, la Chambre approuve la totalité du budget du Département politique, conformément aux dernières propositions de la commission des finances.

Au Département de l'Intérieur, M. Frei, socialiste (Zurich), combat la réduction de 500.000 à 400.000 fr. de la subvention à la fondation *Pro Helvetia*, mais, malgré l'appui implicite du conseiller fédéral Etter, sa proposition est repoussée par 74 voix contre 26.

Après rejet d'une proposition de porter de 6000 à 12.000 fr. la subvention accordée à l'Office forestier central suisse à Soleure, le budget de l'Intérieur est approuvé dans son ensemble.

Le budget du Département des finances et des douanes ne donne lieu à aucune observation spéciale et il est approuvé.

Séance levée.

En séance de relevée, le Conseil approuve le budget du Département de justice et police, puis il passe au Département militaire.

Grand débat sur le budget militaire

Au nom de la minorité, M. Dellberg, socialiste (Valais), défend longuement une proposition de renvoi du budget militaire au Conseil fédéral, les dépenses ne devant pas dépasser 300 millions de francs en 1947.

La proposition de renvoi est combattue par M. Dietschi, radical (Bâle).

M. Bircher, paysan (Argovie), combat aussi la motion Dellberg. Il fait appel au sentiment de responsabilité des citoyens et des parlementaires pour réorganiser l'armée en fonction de nos besoins et de notre situation particulière. Ce qu'il nous faut, c'est une armée de qualité et non une armée de quantité. C'est seulement ainsi que nous pourrions réaliser d'utiles économies.

M. Kobelt, président de la Confédération, repousse les attaques déclenchées contre le colonel-divisionnaire Berli, chef d'arme de l'infanterie. Personne ne peut mettre en doute son esprit foncièrement suisse et ses hautes qualités militaires. L'orateur défend ensuite le projet de budget tel qu'il est sorti des dernières délibérations. Il pourrait être dangereux de s'engager dans la voie d'économies militaires excessives, à une époque où l'horizon politique reste sombre. Des réductions seront opérées partout où elles seront justifiées.

Le chef du Département militaire déclare qu'il ne saurait assumer la responsabilité d'une diminution du budget allant plus loin que les dernières propositions de la commission, car ce serait faire courir les risques les plus graves à notre défense nationale.

Le maintien de notre indépendance et de notre neutralité a ses exigences. Sans une armée forte et bien préparée, nous courrions de sérieux dangers.

M. Dellberg n'est pas convaincu que notre économie nationale puisse supporter longtemps encore de si lourdes charges militaires.

Le groupe socialiste demande que le vote ait lieu à l'appel nominal. La motion de renvoi est repoussée par 107 voix contre 48 et une abstention.

M. Favre, conservateur (Valais), relève que les conditions dans lesquelles le vote à l'appel nominal a été demandé sont parfaitement irrégulières et contraires au règlement. Il souhaite que la procédure qui prévoit une demande écrite signée par 30 députés soit désormais respectée.

M. Leupin, démocrate (Bâle-Campagne), propose de biffer la totalité des crédits prévus pour les cours de répétition qui doivent avoir lieu l'année prochaine.

Les débats sont interrompus et la séance levée.

L'assurance-vieillesse au Conseil des Etats

Répondant aux orateurs qui sont intervenus dans le débat d'entrée en matière, M. Stampfli, conseiller fédéral, relève que l'urgence est motivée par la nécessité de limiter la période possible de continuer à percevoir les contributions pour les caisses de compensation. Une réglementation

cantonale serait insuffisante. Une solution uniforme du problème de l'assurance-vieillesse s'impose. Ce n'est que par un acte de solidarité que l'on peut aider les cantons agricoles.

Le chef du Département de l'Economie publique analyse une fois de plus les dispositions essentielles du projet. Il relève que des rentes de besoin ne réuniront jamais la majorité populaire. La caractéristique principale de l'assurance, c'est de créer un droit absolu pour tous les citoyens qui paient des cotisations. Le droit de ceux qui ne paient pas de cotisations est conditionnel.

Il n'est pas possible d'envisager une rente unique pour la période de transition, car les rentes partielles et les rentes totales ultérieures s'en trouveraient menacées. Nous admettons que les taux prévus sont insuffisants pour un minimum d'existence. Mais la Confédération doit prendre une moyenne pour l'ensemble du pays et il appartient aux villes de compléter les prestations. Elles sont en état de le faire. Le projet genevois n'aurait pas créé des perspectives plus favorables et il exigerait de l'économie des prestations autrement plus fortes. Les rentes actuelles ne pourront pas être supprimées dans deux ans eu égard à la réforme des finances fédérales. Le déficit du budget ne doit pas être invoqué pour ajourner la réalisation du projet. Nous devons aller de l'avant et poursuivre nos travaux. C'est au peuple suisse qu'il appartiendra de décider s'il veut ou non cette assurance. (Applaudissements).

M. Pictet, libéral (Genève), relève l'anomalie qui existe entre la rente minimum de 480 fr. d'une part et les recettes de 460 millions de francs d'autre part. Il n'est pas juste de verser des rentes à des gens qui n'en ont nul besoin.

M. Stampfli, conseiller fédéral, dit que pour les personnes habitant les villes la rente minimum n'est pas de 480 fr. mais de 770 fr.

L'entrée en matière est décidée par 37 voix contre 2 (les députés de Genève).

La Chambre passe à la discussion des articles. Par 16 voix contre 13, elle accepte une proposition de M. Wenk, socialiste (Bâle), tendant à placer sur un pied d'égalité les Suisses du pays et les Suisses de l'étranger en ce qui concerne la limite d'âge, pour ceux qui adhèrent librement à l'assurance. La discussion est poursuivie jusqu'à l'art. 28 après rejet de quelques amendements de mineure importance.

En séance de relevée, M. Mühleim, conservateur (Uri), propose une nouvelle disposition aux termes de laquelle les assurés dont le revenu annuel ne dépasse pas 3600 fr. et qui n'ont pas payé l'entière cotisation de 4 % recevront des rentes correspondant aux cotisations annuelles normales qu'ils auraient dû payer.

La proposition comporte une dégression de 4800 fr. à 3600 fr., mais stipule que les rentes de ces petits revenus resteront normales. La dépense supplémentaire résultant de cette proposition paraît acceptable.

L'orateur rappelle la requête de l'Union des paysans de Suisse primitive, qui s'est élevée contre la différence faite entre les villes et la campagne. Au Conseil national, la même proposition avait été repoussée par 64 voix contre 56. La Commission du Conseil des Etats l'a repoussée aussi par 10 voix contre 2, mais en dépit de l'opposition de M. Stampfli, conseiller fédéral, la proposition de M. Mühleim est acceptée par 18 voix contre 16.

Le Conseil décide ensuite d'ajourner le vote sur une proposition de M. Piller, conservateur (Fribourg), de calculer les rentes de veuves et d'orphelins sur la base des cotisations payées durant les deux dernières années.

Le Conseil renvoie à la Commission une proposition de M. Häfelin, radical (Soleure), qui demande que l'article relatif aux rentes de transition soit complété de telle sorte que ces rentes ne soient pas annulées par les prestations des institutions privées.

A l'article 43 du projet, M. Bosset, radical (Vaud), propose le renvoi à la Commission. Il estime nécessaire de supprimer dans le régime transitoire les divergences qui existent entre les villes et la campagne, cela pour empêcher l'exode des populations campagnardes.

M. Petrig, conservateur (Valais), soutient cette proposition, qui est combattue par M. Stampfli, conseiller fédéral, et par plusieurs députés. Finalement, l'article 43 est adopté et la proposition Bosset repoussée par 19 voix contre 12.

Séance levée.

Pour notre tourisme

Le comité de l'Office central suisse du tourisme, qui groupe toutes les associations intéressées au tourisme, s'est réuni à Zurich, sous la présidence de M. le conseiller national Meili. A l'ordre du jour de cette séance étaient inscrits plusieurs objets importants dont le programme d'action. Le comité a appris avec une vive surprise que la propagande touristique serait privée d'une partie appréciable de ses ressources, en rapport avec la recherche de l'équilibre budgétaire de la Confédération. Cette mesure affecterait très sensiblement les bases financières d'une organisation nationale qui a été instituée en 1939 par arrêté des Chambres fédérales et qui entretient aujourd'hui des agences de tourisme dans nombre de pays; elle aurait pour résultat de toucher une branche économique durement éprouvée par deux guerres mondiales et dont la situation est bien loin d'être assainie. Le chiffre actuel des nuitées d'hôtes étrangers est éloigné encore de celui d'avant-guerre.

Pour participer à l'équilibre budgétaire de la Confédération, le comité estime néanmoins qu'il peut accepter une réduction modérée et temporaire de la contribution fédérale; ceci pour autant que l'existence de l'indispensable réseau des agences suisses à l'étranger — qui ont amplement fait leurs preuves — ne soit pas mise en danger, et à la condition que les subventions aux autres branches de l'activité économique soient réduites dans une mesure au moins équivalente. Le comité compte au surplus que, dans le cas d'une diminution des ressources, l'arrêté fédéral créant un Office central suisse du tourisme ne serait pas touché dans le cours de 1947.

LA LIBERTÉ

sera adressée GRATUITEMENT
jusqu'au 31 décembre
à tout nouvel abonné pour 1947

qui aura acquitté le prix de l'abonnement pour 6 ou 12 mois

Bulletin d'abonnement

Veuillez m'abonner à « La Liberté » pour

Compte postal 11a 54 6 mois (Fr. 12.—)* (*biffer ce qui ne convient pas)
12 mois (Fr. 24.—)*

avec service gratuit du 15 au 31 décembre 1946

Adresse :

A découper et à envoyer à l'Administration de LA LIBERTÉ, Fribourg
sous enveloppe non fermée et affranchie à 5 centimes



ON ACHETE

A SAINT-MARTIN VETEMENTS

Place de la Gare Fribourg Tél. 2.16.07

Tous combustibles

BOIS

CHARBON

MAZOUT

TOURBE

Sciage de bois à domicile

Demandez offres et conditions à

Romain Steinauer S. A.

10, Av. de la Gare Fribourg Tél. 2.39.52

Avenue de la GARE...

Banque suisse d'Épargne et de Crédit

34, Place de la Gare, Fribourg

Un CARNET D'ÉPARGNE de notre banque est un cadeau utile et pratique. Sur demande, nous prêtons des tirelires à titre gratuit

Ne demandez pas trop.
Mais du bon et du beau
et encore pas trop cher
revenez au magasin

Avenue de la Gare 10

Gassery
FRIBOURG

Pour des cadeaux qui font plaisir

« LA SAUNA »

est ouverte!

W. R. TISSOT

MASSEUR

Avenue de la Gare 28
(Derrière le café des Alpes)

Tél. 2.14.89 Fribourg

**CARROSSERIE
AUTOMOBILE**

DU

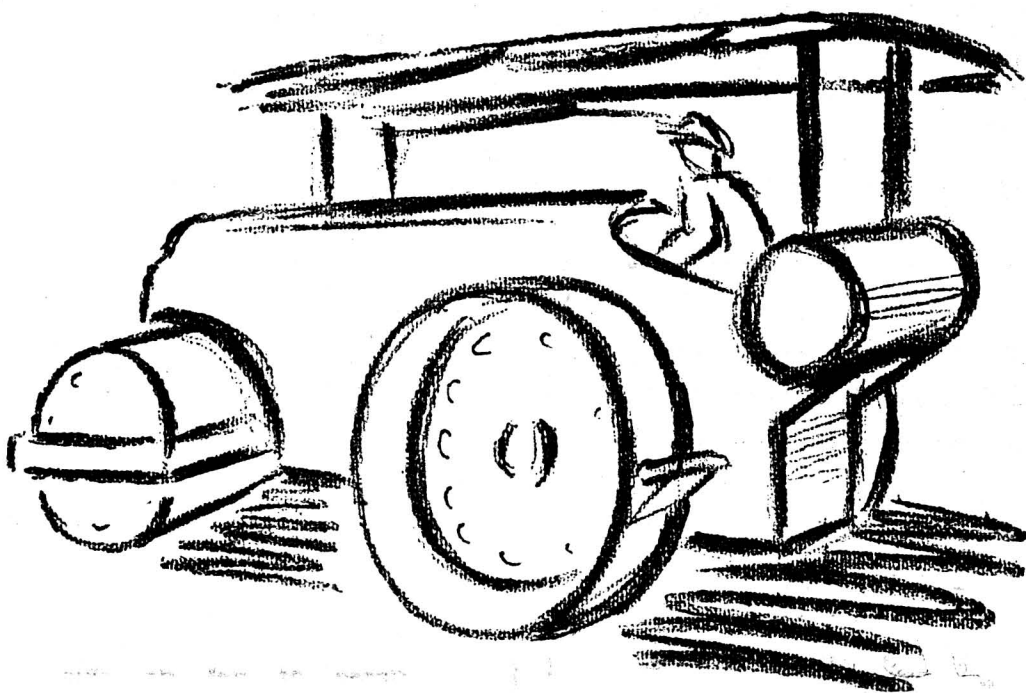
CAPITOLE

AU DIPLOMAT



Le pavillon moderne
au service du client
Nos différents articles pour
les goûts les plus divers

*... Avec tous ses ennuis, il est enfin parti;
Mais « de la Gare aux Places »
Une belle et moderne artère, il a fini!
Dans cette rue à l'important négoce,
Les nombreux et beaux magasins vcus offrent...*



Pour vos cadeaux...

la bonne adresse



Rue de Romont 21 Fribourg

Voyez l'étalage



Bientôt...

à la Rue de Romont 14!

Rue de ROMONT...



FRIBOURG

Café-Restaurant

DE LA

PAIX

Rue de Romont 18

Mme Thorin

En parcourant la rue de Romont,
jetez un coup d'œil sur notre
vitrine. Les produits que vous y
verrez sont faits pour vous tenter!
En ce moment, exposition de miel.



à l'Armailli s.a.
Fribourg, Rue de Romont 37
Produits laitiers et charcuterie fine



donne l'assurance
d'un service
conscientieux

Bally Chaussures
Rivoli

26, rue de Romont

Chez vous, le soir
fumez le tabac

Pipo

45 ct.

le paq.

Alex Martin

à la

**Civette
TABACS**

Gros et détail

Rue de Romont 24

**Pharmacie
MODERNE**

Ses spécialités appréciées
vous rendront service

Rue de Romont 19 Tél. 2.17.26

Pour les Fêtes...

quelques suggestions pour Madame
un sac, des gants,
une ceinture assortie
un poudrier

quelques suggestions pour Monsieur
une belle serviette
un sous-main ou
une trousse de voyage

Hoirie JOYE

Maroquinerie - Articles de voyage
Rue de Romont 8 Fribourg

Huile de foie de morrue
aromatisée et sucrée
goût très amélioré, convient
spécialement aux enfants

PHARMACIE

Jos. ESSEIVA

Fribourg 6, rue de Romont

RUE DE ROMONT 39
AGENCE DE LA

**CAISSE D'ÉPARGNE
DE LA VILLE DE FRIBOURG**

Epargne 2 3/4 %

Bons de caisse à 5 ans 3 %

**La maison
des Cadeaux**

KNOPE

Fribourg

Etes-vous bien assortis
pour affronter les fêtes

**FRUITS FRAIS ET SECS
VINS ET LIQUEURS DES
MEILLEURES MARQUES**

Légumes choisis

Toujours grand choix chez

Cirerol Primeurs

Rue de Romont 29 Tél. 2.17.14

A temps nouveaux... appareils plus modernes
les dernières nouveautés
la qualité d'avant-guerre
le choix le plus varié
chez



Tél. Mag. 2.11.62. Av. de la Gare 6. Tél. App. 2.12.44

PHARMACIE DE LA GARE

Dr à MARCA
Tél. 2.30.42

Ordonnances
Spécialités
pharmaceutiques
Produits vétérinaires
Orthopédie
Analyses

Exécution rapide
et soignée de toutes
ordonnances
Livraison à domicile
Expédition par poste

Avenue de la GARE...

Paul Brunschwig

Avenue de la Gare 10

Fribourg

vous offre un beau choix en
couvertures pure laine et mi-laine
depuis Fr. 14.— à 75.—

Grand choix en

parfums

pour cadeaux de fêtes

A la

DROGUERIE DU CAPITOLE



DAMES ET MESSIEURS

Avenue de la Gare 27

Fribourg

Tél. 2.32.27

Spaeth & Deschenaux

Transports internationaux

Déménagements

Garde-meubles

Camionnage officiel CFF

Avenue de la Gare 6

Tél. 2.17.18

Pharmacie CUONY

Avenue de la Gare

se trouve jusqu'à nouvel avis au joli

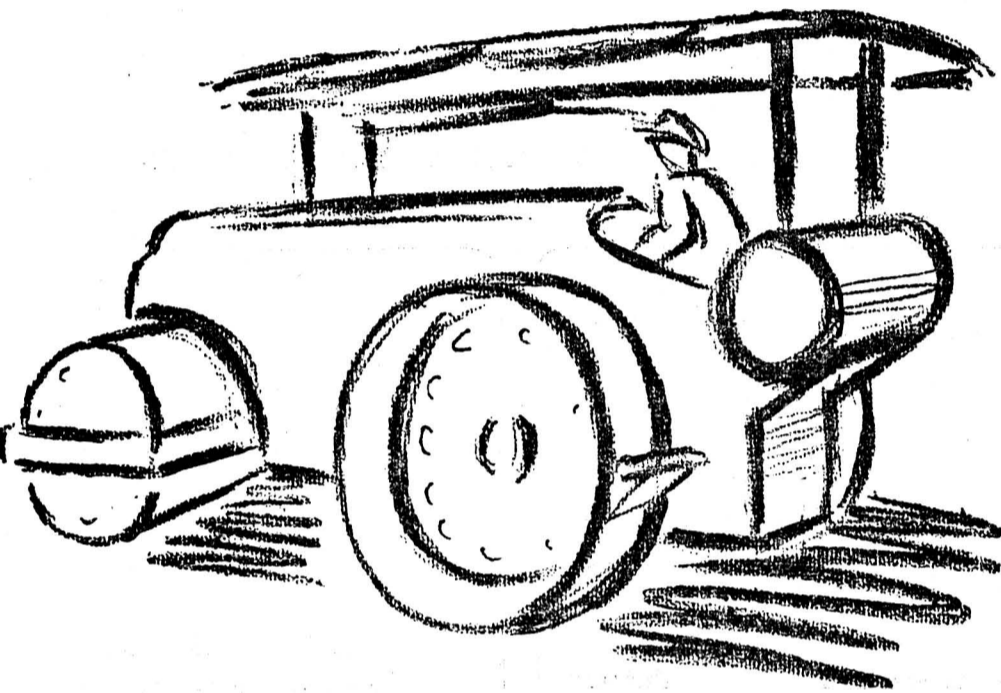
Pavillon des Grands-Places

à côté de l'immeuble en transformation

Comme par le passé, service précis, rapide et consciencieux

Tél. 2.30.85

... Avec tous ses ennuis, il est enfin parti;
Mais « de la Gare aux Places »,
Une belle et moderne artère, il a fini!
Dans cette rue à l'important négoce,
Les nombreux et beaux magasins vous offrent...



Pour l'hiver

Manteaux depuis Fr. 115.—

Manteaux gabardine, depuis Fr. 125.—

Manteaux de pluie, depuis Fr. 44.—

Très belle qualité Grand choix

Vêtement

Berset

Rue de Romont 28

Fribourg

Thalmann & Rytz

Rue de Romont 2

Assurances

Incendie - Vol

Accidents - Respons. civile

Casse et vol de skis

Transports

Rue de ROMONT...

La plus ancienne de la rue la PHARMACIE ST-PIERRE

R. Wuilleret, pharm.

Toujours accueillante

réserve tous ses moyens et sa sollicitude
pour la santé de ses clients

Rue de Romont 41

Tél. 2.32.24



Fleurs et
couronnes

A. MURITH S. A.

Rue de Romont 20, Fribourg

Tél. 2.31.43

Café de la Banque

Voyez son
nouveau
décor

les 6, 7 et 8 décembre

GRAND CONCERT

par l'Orchestre « Mélodia »

Visitez son sympathique « Carnotzet »

H. MEYER

TABACS — PAPETERIE

Georges Dreyer

Rue de Romont 5

Tout pour le fumeur

En toutes circonstances

UN LIVRE
fait plaisir

LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ

Rue de Romont 22 Tél. 2.35.18

Fr. Jæger

17, rue de Romont, Fribourg

VETEMENTS POUR MESSIEURS

Les plus belles qualités
anglaises

Chez Basile Gady

Journaux — Tabacs — Cigares

Rue de Romont 2

Vous trouverez superbe choix
de cadeaux pour les fêtes

On se le dit...

Au Romand

Les fondues au vacherin ou moitié-moitié
sont délicieuses

Propr. Eggertswyler-Gremaud

Rue de Romont, Fribourg. Tél. 2.31.42



Week, Bulliard & Cie

18, rue de Romont

Tél. 2.25.13

Pour les gourmets...

de nouveau du porc et
les spécialités de
charcuterie fine de

Tony Meier

CHARCUTIER-BOUCHER

Rue de Romont 23

Tél. 2.34.53

Café du Midi

son nouveau carnotzet

à fondues

R. CHRISTEN

DESSONNAZ



la qualité...

Voilà la grande question pour l'acheteur ! Car acheter un vêtement de qualité, c'est faire une économie, surtout lorsqu'il porte la marque du spécialiste...

Henseler
CONFECTION
Place de la Gare
FRIBOURG

Les marques de qualité: Hanro-Corteca-Scherer sont nos exclusivités.

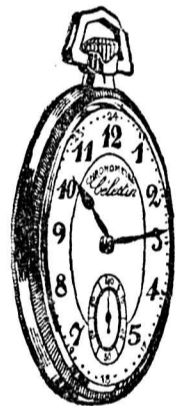
Place intéressante de

CORRESPONDANTE

est offerte à employée capable, connaissant les langues française et allemande. Prière d'adresser offres avec copies de certificats et photo, sous chiffres P 20.363 F, à Publicitas, Fribourg.

Aux lecteurs de « La Liberté »

Jusqu'à fin décembre, profitez de notre offre.



Nous envoyons à choix très bonnes montres-bracelets dames et messieurs, 15, 16 rubis, dep. Fr. 55.—, 49.— à 800.—. Montres-brac. étanches, antichocs, 15 à 17 rubis, Fr. 45.—, 59.— à 200.—. Montres poche, robustes, Fr. 14.—, 25.—, 39.—, 55.—. Chronographes 17 rubis, Fr. 89.—, 99.— à 600.—. Cuillers et fourchettes de table, acier et métal argenté; alliances or 18 carats. Prix réduits Le tout avec bonne garantie. Réparations de montres tous genres.

Horlogerie de précision

Fr. Célest. BEUCHAT
DELEMONT (J. B.)

OUVRIER-BOULANGER

demandé. Entrée tout de suite. Salaire selon contrat collectif. — Offres sous chiffres: P. 20.356 G., à Publicitas, Fribourg.

Pour votre santé
prenez souvent un **bain chaud aux BAINS DES PLACES**
Ouverts tous les jours, excepté le dimanche
Tél. 2.17.15

Dactylographie Français, allemand, italien.
Mme Marie Page, 26, rue Grimoux, Fribourg.

MANQUE D'APPETIT...

Affections stomacales et intestinales, flatulences, nausées :

Morphaline N° 1

le remède spécifique, recommandé par les médecins.

La boîte de 24 comprimés : Fr. 2.40
La boîte de 80 comprimés : Fr. 7.—
(Boîte-cure très avantageuse)

En vente dans les pharmacies

Prospectus à disposition auprès du représentant général :

F. Uhlmann-Eyraud
Genève — Zurich
S. A.

N'oubliez pas !

Les plus beau

BISCAUMES

garnis avec massepain
biscailles de Saint-Nicolas,
bonhommes, etc.

Vous les trouverez à la boulangerie

Ulrich rue de
Lausanne 70,
Fribourg,
Pâtisserie * Boulangerie tél. 2.16.70

Je demande

OUVRIER-BOULANGER

sachant faire la pâtisserie, propre, habile, consciencieux, salaire selon contrat.

Boulangerie-Pâtisserie Jean Knöpfel, Leysin-Village. Tél. (025) 6.24.06.

Pour la 55^e fois

Pertuiset

sera à la Foire de la Saint-Nicolas, samedi, avec, pour le régal de tous, un assortiment complet de toutes ses spécialités : Biscômes, Délicieux, Nonnettes et ses renommés Macarons et Biscuits, depuis Fr. 2.50 la livre, et, en outre, son fameux cornet fête, 400 gr. biscuits mélange spécial, à Fr. 2.50 et 500 points pain repas ou farine. 18.515

Mise de bétail et chédail

Pour cause de vente de domaine et cessation d'exploitation, le soussigné vendra aux enchères devant son domicile, à La Vounaise, le **lundi 9 décembre, dès midi précis :**

Bétail : savoir, 2 bons chevaux de trait dont 1 cheval de 11 ans, 1 jument de 4 ans, 12 jeunes vaches portantes de qualité laitière, 2 génisses portantes, dont une partie schwytoises.

Chédail : caisse à purin et remorque pour tracteur sur pneus roues jumelées, semoir à engrais, forte luge à 2 chevaux, petit traîneau de promenade, caisse à gravier et brancards, charrette à lait, caisse pour moulin à vanner, romaine de 100 l., coupe-racines « Glouton », chevalet et tige de boucherie, divers tonneaux, boîtes à lait, machine à fermer les boîtes de conserves avec 35 boîtes, machine à coudre, établi de menuiserie avec accessoires, grandes scies, haches, chaînes, fossiers, enclume, poids de magasin, 3 colliers de chevaux, 1 collier de bœuf, couverture, bâches, clochettes, chamonix, 3000 fagots secs.

Terme de paiement.

20235

L'exposant : Losey Nestor, La Vounaise.



Le cadeau bienvenu

Chaussures d'intérieur
différentes teintes,
beaux modèles

19.80 21.80

autres modèles,
depuis 11.75

Chaussons pour enfants

Faites plaisir
avec des
Cadeaux utiles



Mules

Un cadeau
apprécié

Beau choix

Se porte
toute l'année



Pantoufles à revers
pour Dames et Enfants

Kurth Fribourg, tél. 2.38.26
Rue de Lausanne 51
Rue de Lausanne 14



Radion lave plus blanc!

« C'est un réel plaisir que de voir un blanc pareil... et une joie de savoir que votre linge aussi peut acquérir ce beau blanc grâce à Radion! Les effets lavés avec Radion paraissent toujours plus blancs d'une nuance parce qu'ils sont parfaitement propres. Radion est fabriqué avec des huiles sélectionnées parmi les meilleures qualités. Il mousse à merveille et possède un extraordinaire pouvoir détersif; toute la saleté disparaît sans peine. - Une aubaine que d'utiliser Radion!



Radion lave plus blanc
Pour tremper, OMO

LES PRIX LES PLUS AVANTAGEUX

Un grand choix bien assorti en

CHEMISES et
SOUS-VÊTEMENTS
pour hommes

Vous trouverez toujours à la MAISON

Lehmann
RUE DE LAUSANNE 28-30

Nous demandons :

1 magasinier
1 apprenti
de commerce

E. Schmid & Cie, tabacs,
Pérolles 24, Fribourg.

Mise publique de mobilier

Il sera exposé en vente par voie d'enchères publiques le mobilier suivant : 2 lits complets, en bon état, 2 armoires en bois dur, 1 commode, 3 tables, dont 2 rondes, chaises, pouf à linge, buffet de cuisine, machine à coudre à pied, 1 potager avec casseroles, 1 boîte à lait de 25 l., en bon état.

La mise aura lieu à Cottens le **lundi 9 décembre**, à 13 h., au domicile de Paul Clément.

OCCASION

A vendre belle armoire à glace à 1 porte, bois dur acajou, style « Bidermayer ». Prix 160 fr.

S'adr. à E. Boschung,
Rue de Morat 261.

Jeune homme

demande place dans usine ou fabrique.

S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres : P 43.433 F.

A vendre une paire de bottes neuves

entièrement cuir, pointure 42.

Demander l'adresse sous chiffres P 20.366 F, à Publicitas, Fribourg.

Boucherie chevaline

C. HESS

rue des Augustins,
téléphone 2 35 86

On débite jeune cheval, viande fumée cuite, saucisses fraîches, mélange, etc., tout de 1^{er} choix.

Se recommande. 20.38#

Pneus neufs et chambres à air

40 x 8
185 x 400
8,25 x 20 renforcé
900 x 20

600 x 16 renforcé
155 x 400
450 x 17
400 x 15

Garage G. GAUTHIER

FRIBOURG

Tél. 2.38.21

Rue de Locarno

Un cadeau de fête

UNE TIRELIRE

de la

CAISSE D'ÉPARGNE DE LA VILLE DE FRIBOURG

Place de l'Hôtel de Ville
Agence : Rue de Romont 39

TAUX D'INTÉRÊT D'ÉPARGNE

2 3/4 %

Théâtre LIVIO — Mardi 10 décembre, à 20 h. 30

LE GRAND ACTEUR CONSTANT REMY
jouera dans

LE GRAND PATRON

comédie dramatique d'André PASCAL
avec MARIE LAURENCE et la Compagnie du Théâtre de Lausanne
Un spectacle de gala Placés de 2 fr. à 6 fr. (impôt en plus)
Location, dès jeudi 5 : L. von der Weid, Musique

St-Nicolas à l'Hôtel Suisse

Samedi 7 décembre 1946, à 20 h. 30

LOTO-MONACO 1^{er} carton 100.—

Soirée Familiale

organisé par le Syndicat des Employés de Tramways
Lots exposés : Maroquinerie E. Joye, rue de Romont

POUR VOS CADEAUX...



Trois grandes spécialités valaisannes :

Dans toutes les bonnes maisons, chez le dépositaire :
Maison Jean Meyer S. A., Vins et Liqueurs, Fribourg
ou à la Distillerie Morand, Martigny. Tél. 6.10.36.

Pour la St-Nicolas

CADEAUX UTILES

- CHEMISE** pour garçons dep. Fr. **4.50**
- CALEÇON** camisole dep. Fr. **6.—**
- PULLOVER** laine dep. Fr. **12.—**
- CHEMISE** de nuit p^r hommes **9.—**
- MOUCHOIRS** **— .50**



B. BRUNSCHWIG & FILS

RUE DE LAUSANNE 50

FRIBOURG

Jeune homme

est demandé pour travaux de maison et cuisine. Bon traitement et nourriture assurés. 7273

Hôtel du Guillaume-Tell, La Chaux-de-Fonds. Téléphone 2.10.73.

Jeune fille, 15 ans, demande place comme

apprentie-tailleuse

S'adresser à M. Papaux, Estavayer-le-Gibloux.

Bon vacher

demande place immédiatement, pr 12 vaches.

Faire offres par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 43.426 F.

ON DEMANDE jeune fille

tout de suite ou à convenir, comme bonne à tout faire et aider au café, nourrie et logée, vie de famille. S'adresser au Café Sorgen, R. des Grottes 10, Genève.

Bon dimanche

et un bon dessert préparé avec la poudre pour crèmes « encore »



A VENDRE superbe Machine à coudre

à l'état de neuf. Tête rentrante. Pied en bois. Prix très intéressant.

J. MADERIN, 3, R. Reichen, Fribourg.

A VENDRE

Plusieurs potagers et fourneaux

d'occasion.

MAGASIN

Arthur Meuwly

Avenue des Alpes 9
Rue des Alpes 30

Téléphone 2.37.72
FRIBOURG

Les meilleures Permanentes



En vue des fêtes de Nouvel - An, tous les jours jusqu'au 31 décembre, de beaux cadeaux seront remis à nos clients.

Occasion

A vendre, faute d'emploi, appareil de télédiffusion, bas prix. 20.383

S'adresser l'après-midi, Grand-Rue 24, rez-de-chaussée.

A VENDRE

cause départ

1 canapé et 1 chaise Directoire
1 glace Empire
2 appliques Ls XV
1 bahut Renaissance
1 pendule Boule Ls XIV
Gravures — assiettes chinoises — bois de lit.
Salle à manger — chaises — fauteuil-club cuir — glaces — cuisinière élec. — radiateur — fer
1 bibliothèque tournante — lits — lit d'enfant — violon — poêle, etc.

S'adresser : 37, Place de la Gare, III^e, à gauche.



3 cadeaux

avec 3 avantages RICHARD

- **Qualité RICHARD** prouvée par des milliers de témoignages spontanés
- **Garantie RICHARD.** lien permanent de confiance entre usager et fabricant
- **Service RICHARD** par des techniciens spécialisés dans les 10 magasins RICHARD



MONTRES

Belle gamme de modèles sport, de luxe, automatiques et non automatiques. Pour chaque goût et chaque bourse.

Pendant 3 ans :
Garantie de révision complète.
Remplacement en cas de perte et vol.

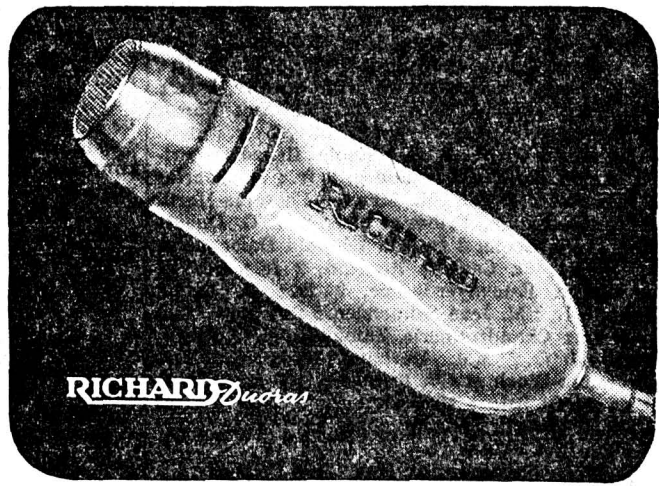


RICHARD 47

- 2 ans sans remplir
- Encre sèche instantanément
- Ne gratte jamais, ne tache jamais
- Ecrit dans tous les sens
- Présentation luxueuse tout métal
- Prix unique Fr. 40.—

RICHARD

FRIBOURG, 21, Rue Lausanne



RICHARD-DUORAS

2 rasoirs électriques en un seul. (Brevet 237 668)

- La tête rotative avec la « grille flexible » rase à fleur de peau.
 - La tête directe tranche les longs poils.
- Fr. 105.— avec étui cuir de luxe.

Mises publiques

Il sera exposé en vente par voie d'enchères publiques divers biens mobiliers dépendant de la succession de feu André Sallin, à Sales (Sarine); soit notamment :
Mobilier de ménage, chédaïl, bois de construction et de chauffage, fourrages, etc., ainsi qu'un établi de menuisier, étaux, deux vélos, une perceuse électrique et outillages divers pour mécanique. 20283
Les enchères auront lieu samedi, 7 décembre 1946, dès 2 heures de l'après-midi, au domicile de l'Hoirie Sallin, à Sales.
P. o. : Hoirie Sallin, Sales.

PROCURE de MUSIQUE CATHOLIQUE

MESES et MOTETS

de BOVET-BOLLER-BROQUET-KÆLIN, etc.

Toute la musique italienne

PALESTRINA-PEROSI

PAROISSIENS ROMAINS Fr. 13.50 net

Editions de Solesmes

WAGNER

KYRIALE ou Ordinaire de la MESSE

FRËTISCH Frères S. A. Vevey

Pour cause de cessation de commerce, A VENDRE

forge et atelier de charronnage

dans le canton de Fribourg, au bord de la route cantonale, dans grand village agricole. Forge. machines, soudure électrique et autogène, outillage, atelier de charronnage attenant avec machines, grand hangar, bois, jardin et place de 1400 m². Demander l'adresse sous chiffres P 5120 B, à Publicitas, Bulle.

Croix-Rouge Suisse — Section Fribourg

Assemblée générale statutaire, lundi, 16 décembre, à 20 h. 15, au Buffet de la Gare, 1^{er} étage.

ANGINE? REFROIDISSEMENT?

SODRI
PASTILLES

TOUJOURS EFFICACES!

Apprenti-dessinateur-architecte

ayant suivi études secondaires ou collège est demandé tout de suite ou à convenir.

Se présenter chez M. Louis Vaucher, architecte, rue des Epouses, Fribourg.

FRIBOURG

Asiles de nuit de Fribourg

(2e liste de dons)

Ecole pratique d'agriculture de Grangeneuve, 20 fr.; Banque de l'Etat de Fribourg, 150 fr.; Religieuses du Bon-Secours de Troyes, Gambach, 5 fr.; M. H. Philippi, 5 fr.; Droguerie Christinasz, 5 fr.; Mlle M. Koller, 5 fr.; M. Louis Cotting, 5 fr.; M. Fabien Fracheboud, 5 fr.; M. C. Eggmann, 5 fr.; M. Théodore Hermann, 10 fr.; M. le Dr Paul Ryncki, 10 fr.; MM. Fragnières, frères, imprimeurs, 10 fr.; R. Père Dr Augustin de Galen, 10 fr.; M. Edouard Yantz, opticien, 10 fr.; M. Alex. Martin, cigares, 10 fr.; M. Joseph Droux-Kolly, gare CFF, Fribourg, 10 fr.; M. Albert Krachbelz, 10 fr. M. Raphaël Patxot, 10 fr.; Pharmacie Centrale, Bourgknecht & Gottrau, 10 fr.; M. Emile Emery, ancien trésorier d'Etat, 10 fr.; Publicitas S. A., Fribourg, 10 fr.; M. Antonin de Weck, 20 fr.; M. Auguste Vicarino, négociant en vins, 20 fr.; M. André Rossel, 20 fr.; Lt-col. Henri von der Weid, Berne, 20 fr.; M. Ernest Andres, denrées coloniales, 50 fr.; Mme S. May, 100 fr.; Ecole d'infirmières, Fribourg, 20 fr.; MM. Späth et Deschenaux, 20 fr.; M. Arthur Deschenaux, 5 fr.; Caisse hypothécaire du canton de Fribourg, 50 fr.; M. l'abbé Jules Maudonnet, Estavayer-le-Lac, 2 fr.; M. le professeur Lombriener, 3 fr.; Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul, 50 fr.; M. le comte Pierre de Zurich, Barbrêche, 20 fr.; MM. Lévy & Cie, manufacture de vêtements de travail, 20 fr.; Oekonomischer Verein des Sensebezirktes, 20 fr.; Institut Sanctae Crucis, Schenberg 15, Fribourg, 5 fr.; Religieuses de la Maternité de Péroles, 5 fr.; M. W. Bartsch, avocat, 10 fr.; Administration du matériel scolaire, 10 fr.; M. L. Plancherel et famille, 5 fr.; Mlle M. Th. Castella, institutrice, 2 fr.; M. Simon Glasson, photographe, Bulle, 5 fr.; M. Werner Graf, Fribourg, 5 fr.; M. l'abbé Aloyse Comte, recteur de Bourguillon, 5 fr.; M. Tobie de Remy, archiviste d'Etat honoraire, 5 fr.; M. H. Zahnd, négociant, Rosé, 5 fr.; M. Aug. Bapsi, route Bertigny, 5 fr.; Mlle Jeanne Folly, 5 fr.; Religieuses de Maria-Ward, 3 fr.; Ecole Benedict, Fribourg, 5 fr.; M. R. Kern, Fribourg, 2 fr.; M. Charles Comte, négociant, 5 fr.; M. Manuel Carreras-Marti, 10 fr.; Mgr Renaudin, Fribourg, 5 fr.; M. G. Ducotterd, ingénieur agricole, 3 fr.; M. Léopold Daler, commerçant, 10 fr.; M. Casimir Bourqui, 2 fr.; Institut du Sacré-Cœur, Estavayer-le-Lac, 2 fr.; M. l'abbé H. Girardin, 3 fr.; M. Jean Schnetzler, 5 fr.; Mme Aimé Rossier, 5 fr.; Chaudronnerie Zumbühl, M. Kuenlin, successeur, 10 fr.; MM. Durieux, frères, 20 fr.; MM. Nordmann-Bloch et Cie, Fribourg, 100 fr.

Total de la 2e liste : 1027 fr.
Total de la liste précédente : 658 fr.
Total à ce jour : 1685 fr.
Compte de chèques postaux HAs 1718, Fribourg.

La Commission administrative de l'Asile de nuit dit toute sa reconnaissance aux bienfaiteurs de ses maisons. Leur appui matériel si constant et si désintéressé est un précieux réconfort pour la continuation de la tâche entreprise il y a déjà deux lustres. Elle ose compter sur la générosité toujours plus grande de la population fribourgeoise, pour faire vivre une œuvre méritoire au premier chef.

Que tous donc donnent généreusement afin de permettre aux Asiles de nuit de vivre pour remplir leur tâche humanitaire.

Le cours pour inspecteurs du bétail et présidents des cercles d'assurance locale

Des erreurs s'étant glissées dans le communiqué paru hier à propos de ce cours, nous publions à nouveau l'horaire exact :
Lundi 9 et mardi 10 décembre, district de la Gruyère, salle du Tribunal, au château de Bulle.
Jeudi 12 et vendredi 13 décembre, district de la Veveyse, Hôtel de Ville, Châtel-Saint-Denis.
Lundi 16 et mardi 17 décembre, district de la Broye, grande salle de l'hôtel du Cerf, Estavayer-le-Lac.
Jeudi 19 et vendredi 20 décembre, district de la Singine, hôtel Taverna, Tavel.
Vendredi 27 et samedi 28 décembre, district du Lac, grande salle du Frohheim, Morat.
Jeudi 9 et vendredi 10 janvier 1947, district de la Sarine, Maison de justice, Fribourg.
Lundi 13 et mardi 14 janvier 1947, district de la Glâne, Casino, Romont.

SAINT NICOLAS

C'est durant la nuit du 7 décembre que, dans le canton de Fribourg, le grand saint Nicolas viendra frapper aux portes pour distribuer des jouets et des friandises aux enfants qui en auront mérité. Le grand saint Nicolas ne s'enveloppe généralement pas de mystère; il ne craint pas de se montrer. Il ne profite pas du sommeil des tout-petits pour déposer dans la cheminée, dans les souliers, les bonbons, les biscaumes, la poupée ou le tambour ardemment désirés. Au contraire, un véritable cérémonial accompagne son entrée. Voici comment cela se passait autrefois, cela doit se passer pareillement aujourd'hui, car il n'y a rien de tel que les très anciennes traditions pour ne jamais vieillir. On attendait que le repas du soir approchât de sa fin. Nos parents avaient parlé à demi-voix et respectueusement du saint qui allait venir. Soudain, de rudes coups étaient donnés contre la porte. Nos parents dressaient la tête, se consultaient du regard, jouaient l'inquiétude. Est-ce qu'on n'a pas frappé? demandait le père. Nous répondions affirmativement d'un énergique hochement de tête, trop émus pour élever la voix. Alors le père jetait sa serviette et se levait de table. Nous nous mettions tous debout et nous suivions la maman qui nous emmenait dans la salle à côté. Un grand bruit se faisait dans le corridor et dans le vestibule. Plus de doute! C'était saint Nicolas. Il apparaissait bientôt dans toute sa grandeur; il tenait à la main une crosse, et au-dessus de sa face blanche, sur ses cheveux, aussi blancs que sa barbe d'étope, une mitre dorée était posée. Il s'avancait majestueusement, ainsi qu'il sied à un personnage de son importance. Une fois devant nous, il demeurait quelques minutes à nous dévisager silencieusement. Puis il allait de son homélie et rien ne lui échappait: pour les enfants sages, il se montrait tendre et doux, pour les méchants, il prenait un air courroucé, et du doigt faisait signe à son compagnon, le père Fouettard qui, d'un air farouche, secouait un paquet de verges, réservées aux enfants désobéissants. Puis dans sa bonté de saint, il pardonnait, enfin tout s'arrangeait: les enfants se mettaient à genoux, promettaient de ne plus recommencer, et le grand saint Nicolas, adoucissant

L'élection du Conseil d'Etat

Districts	Electeurs	Bulletins			Andry	Collaud	Droz	Glasson	Bovy	Piller	Quartenoud	Berswill	Ackermann	Torche	Corboz
		Retrés	Nuls et blancs	Valables											
Sarine	13 675	10 441	348	10 093	49	1364	3 452	3 920	7 774	3 448	8 557	8 116	8 384	8 280	6 105
Singine	6 903	4 166	29	4 137	5	135	852	884	3 794	2 272	3 925	3 817	3 944	3 882	3 197
Gruyère	7 945	4 451	158	6 293	21	2843	3 294	3 511	3 427	1 932	3 587	3 356	3 326	3 363	2 817
Lac	5 014	3 623	134	3 489	17	382	911	1 086	2 948	1 251	3 075	3 022	3 012	3 029	2 673
Glâne	4 660	3 682	31	3 651	3	613	1 256	1 319	2 911	1 367	3 034	2 994	2 921	2 976	2 357
Broye	4 602	4 032	23	4 009	4	1 388	1 936	1 803	2 581	1 501	2 883	2 584	2 667	2 996	2 242
Veveyse	2 692	1 878	40	1 838	1	271	658	729	1 430	749	1 571	1 465	1 463	1 461	1 066
Militaires	—	6	1	—	—	—	—	—	5	3	5	5	5	3	3
	45 491	34 279	764	33 515	100	6996	12 359	13 252	24 567	12 523	26 637	25 359	25 722	25 990	20 460

Bulletins valables 33 515 : 2 = 16 757

+ 1

Majorité absolue : 16 758

Examens universitaires

M. Antoine Merkle, de Guin, a subi avec grand succès l'examen d'état de médecine, à l'Université de Berne.

Camp de ski pour jeunes gens

Le bureau cantonal de l'instruction préparatoire a pris l'initiative d'organiser un camp de ski de vacances, qui se déroulera du 26 au 31 décembre prochains, dans l'idyllique région du Lac-Noir si propice à la pratique de ce beau sport. Les spacieux baraquements militaires offrent des cantonnements confortables et bien chauffés. La finance d'inscription s'élève à 13 fr. par jeune homme pour six jours, y compris les frais de transport de Fribourg au Lac-Noir et deux courses sur le nouveau ski-lift de la Riggisalp. Des skis pourront être mis à la disposition des jeunes gens qui n'en possèdent point. Ces conditions extrêmement favorables engageront certainement nos jeunes Fribourgeois à s'inscrire nombreux pour participer à ce cours, qui leur donne une occasion unique de faire un séjour d'hiver à la montagne et de bénéficier d'une initiation méthodique dans la pratique du ski, sous la direction de moniteurs particulièrement qualifiés.

Les inscriptions doivent parvenir jusqu'au 15 décembre, au bureau de l'instruction préparatoire de la Direction militaire à Fribourg. Peuvent s'annoncer tous les jeunes gens de 16 à 19 ans, qui se sont présentés aux examens de base de l'instruction préparatoire en 1945 ou en 1946, ou qui ont subi les examens de gymnastique de fin de scolarité en 1946. Le livret d'aptitudes physiques doit être joint à l'inscription.

La Foire de Fribourg

La foire de décembre, qui s'est déroulée lundi, à Fribourg, a été importante. Le commerce de détail a été animé et de nombreuses transactions se sont effectuées. Les prix n'ont cependant guère changé. Les prix des veaux sont restés élevés et l'offre a augmenté. Dans le commerce des porcs, la situation est restée inchangée.

Prix payés

Jeunes vaches prêtes au veau, 1200 fr. à 2000 fr.; génisses prêtes au veau, 1200 fr. à 1800 fr.; autres pièces de bétail, 500 fr. à 1000 fr.; veau gras, le kilo, 4 fr. 10 à 4 fr. 50; veau à engraisser, le kilo, 3 fr. à 3 fr. 90; porc gras, le kilo, 3 fr. 70 à 3 fr. 80; porcelets de 3 à 8 semaines, la paire, 120 fr. à 140 fr.; jeunes porcs de 3 mois, la pièce, 80 fr. à 100 fr.; moutons d'élevage, la pièce, 60 fr. à 100 fr.; moutons gras, le kilo, 3 fr. à 3 fr. 20.

MÉMENTO DE VENDREDI 6 DÉCEMBRE

Musée d'art et d'histoire : exposition Pietro Chiesa, Etudes et compositions religieuses.
Aula de l'Université : 20 h. 30, Quatuor hongrois, 4e concert d'abonnement.
Cinémas : Capitole, Livio et Royal, séances à 20 h. 30.
Association des médecins de la ville de Fribourg. — La séance prévue pour ce soir, vendredi, est renvoyée à lundi, 9 décembre.

Chronique judiciaire

Tribunal pénal de la Sarine

Il arrive de voir, de temps à autre, cheminer, en ligne plus ou moins droite, un individu qui a bu plus qu'il ne pensait pouvoir contenir; il vient rarement à l'idée de quelqu'un de suivre ce quidam, avec la pensée qu'il pourrait avoir le portefeuille bien garni, pour l'en soulagé sans forme de procès. C'est pourtant ce qu'ont imaginé deux jeunes godelureux, Louis R., âgé de 23 ans, et Paul G., 24 ans, en ce jeudi, 12 septembre, qui les trouvait une fois de plus sans emploi défini, au moment où M. Siegfried M., un bon fermier de Tasberg, fit son entrée, dans le café où ils étaient, d'un pas qui ne laissait aucun doute sur le nombre des relais bachiques courus par lui. On peut, si l'on veut, se gausser d'un ivrogne, pour tenter de lui montrer à quel degré d'avilissement il est parvenu. Mais l'altirer, profitant de son état, en quelque coin sombre pour le rouer de coups, mais se mettre à deux, bien portant et de sang-froid, pour assommer un vieillard un peu bu, parce qu'il pourrait avoir un peu d'argent, ce n'est pas très glorieux; il y a tant de pénurie de main-d'œuvre qu'on s'étonne de voir des bras-pendants, obligés de recourir à de tels moyens pour assurer leur « matérielle ». Sur tout ce acte de brigandage a rapporté 30 fr. et quelques centimes, que se sont partagés les deux compères, plus une montre, valant une quarantaine de francs.

R. paraît avoir eu le principal rôle dans cette affaire. Il prétend toutefois que, s'il a frappé M. Siegfried M., c'est parce que celui-ci a eu une attitude équivoque. C'est presque par hasard que le portemonnaie et la montre de M. lui sont restés dans les mains. G. est demeuré passif, sauf qu'il a eu part au butin, sur lequel il a touché 13 fr. M. a dû garder le lit pendant une huitaine de jours à la suite des coups reçus.

L'enquête, menée avec dextérité par l'agent de la Sûreté Perler, a abouti, le lendemain de l'événement, à l'arrestation des deux coupables, qui ont commencé par se déclarer complètement étrangers à l'affaire; jusqu'au moment où R., chez qui on avait retrouvé la montre et le portemonnaie du fermier assailli, a fini par faire des aveux.

Il est établi que M. Siegfried M., quand il est pris de boisson, ce qui lui arrive chaque fois qu'il descend de son coteau pour venir en ville, perd complètement la mémoire; Me Yves de Weck, défenseur d'office de R., se demande dès lors comment il a pu, vingt jours après l'agression dont il se plaint, en reconstituer si parfaitement les détails. On pourrait, peut-être, rétorquer que, quand on reçoit « une bonne châtaigne » — selon l'expression de R., qui l'a donnée — et qu'on se retrouve, sanguinolent et dépouillé, sur les cailloux du chemin, il y a bien de quoi se dégriser.

Quand on les a arrêtés, R. et G. jouaient aux quilles. R., qui se dit manœuvre, exerce surtout la profession de « raquilleur », et G., soi-disant voyageur de commerce, est aussi un passionné du jeu de boules.

Le réquisitoire du substitut du Procureur général, s'il est violent dans les termes, s'avère réservé dans les conclusions: M. Denis Genoud relève la mauvaise impression faite par nos deux lascars, supérieu-

rement ingénieux dans l'art de nier la préméditation; mais celle-ci lui paraît établie, et d'autant plus odieuse que leur lâche agression a eu pour victime un vieil homme, père de dix enfants. M. Genoud retient contre R. le grief de brigandage, considérant G. comme co-auteur ou comme complice, à tout le moins comme coupable de complicité par omission. Il ne lui paraît, dès lors, pas exagéré de demander d'infliger à R. une peine de 12 mois d'emprisonnement, renonçant pour cette fois à requérir la réclusion, afin de laisser une dernière chance à ce délinquant; et, contre G., de requérir condamnation au minimum applicable, soit six mois de prison, dans l'espoir que c'est la dernière fois qu'on le rencontre sur le banc d'un tribunal.

Me Ducry, défenseur choisi de G., trouve à son client plusieurs circonstances atténuantes; il repousse, en tout cas, l'idée de la préméditation, et ne voit en G. qu'un receleur.

Il pense qu'il faut donner à ce jeune homme la possibilité de se reprendre, en lui accordant un long sursis, pour la peine qui va lui être infligée.

Me Yves de Weck cherche à faire partager au tribunal le sentiment où il est que R. dit la vérité, dans le récit qu'il a fait de la scène du Barrage, malgré tout ce que cette version peut avoir d'in vraisemblable. Il relève aussi que le casier judiciaire de R. n'est chargé qu'en apparence, et qu'il est au début de la vie, qu'en conséquence, une peine modérée se justifie.

R. est condamné à 12 mois de prison, sans sursis, et G. à six mois de prison, avec sursis de deux ans pendant cinq ans; ils verseront de plus les frais pénaux et verseront une indemnité de 120 fr. à M. M. A. T.

Editeur-Imprimeur : Imprimerie St-Paul, Fribourg.
Directeur du journal : Abbé Louis Grillet.
Secrétaire de la Rédaction : Joseph Verdon.
Rédacteurs :

Edouard Collomb, Joseph Verdon, Henri Schubiger,
Responsable de la partie des annonces : Publicitas S. A.,
Succursale de Fribourg



VILLARS s/Bex Alt. 1300-2200 m.

SOLEIL — SPORTS — REPOS

Tous les divertissements

Pension depuis Fr. 18.— Tél. 3.22.41

Hôtel Bellevue

Entièrement rénové

Pension depuis Fr. 14.50 Tél. 3.23.22

Ils n'ont pas fait grosse récolte à travers les sillons, sans quoi ils seraient déjà rentrés à la chaumière où on les attend. Peut-être, au contraire, sont-ils si chargés de grain qu'ils ne peuvent plus le porter? Enfin, il est tard: il faut se reposer.

S' en vont un soir chez un boucher :

— Boucher, voudrais-tu nous loger?

Le boucher ne se soucie guère d'héberger de tels petits garnements: pourtant, il aperçoit les gerbes de froment qu'ils ont posées contre le mur, et il répond :

Entrez, entrez, petits enfants

Il y a de la place assurément!

Ah! comme ils auraient mieux fait de continuer leur route, les pauvres petits! Mais comment se méfier de ce gros boucher débonnaire qui leur vante la grandeur de sa maison. Ils entrent donc. Mais

Ils n'étaient pas sitôt entrés

Que le boucher les a tués.

Pourquoi Seigneur? Dans quel but massacrer ces misérables petits gueux? Va-t-il en être plus riche, ce cruel boucher?

Les a coupés en petits morceaux

Mis au saloir comme pourceaux.

Le voilà bien avancé! Mais c'est peut-être un ogre, ce mauvais hôte? Du tout, il les garde dans son saloir et n'y songe plus. Il travaille, mange et dort, sans que son couteau tremble entre ses doigts, sans que la bouchée de pain s'arrête dans son gosier, sans qu'un cauchemar vienne l'éveiller en sursaut. Il n'y a donc pas de justice, et elle sera apportée par l'ami des tout-petits et des grands, le grand saint Nicolas.

Saint Nicolas, au bout de sept ans,

Saint Nicolas, vient en ce champ.

Il s'en alla chez le boucher :

— Boucher, voudrais-tu me loger?

Le boucher reconnaît à qui il a affaire,

Entrez, entrez, Saint Nicolas

Y a de la place, il n'en manque pas.

Et saint Nicolas, entre dans ce repaire: il n'a pas peur et même, il prend ses aises.

Il n'était pas sitôt entré

Qu'il a demandé à souper.

Et voilà! le boucher se met en frais.

Voulez-vous un morceau de jambon?
— Je n'en veux pas, il n'est pas bon
Voulez-vous un morceau de veau?
— Je n'en veux pas, il n'est pas beau.

Diable! saint Nicolas est difficile. Que lui offrir? Mais le saint ne laisse pas au boucher le temps de réfléchir. Il s'avance vers lui et lance d'une voix tonnante.

Du petit salé, je veux avoir
Qu'y a sept ans qu'est dans le saloir!
Quand le boucher entendit cela,
Hors de sa porte il s'enfuya.

Mais saint Nicolas a bon cœur :

Boucher, boucher, ne l'enfuis pas,

Repens-toi, Dieu te pardonnera.

Puis aussitôt saint Nicolas se radoucit: il va au fond de la boutique.

Saint Nicolas posa ses trois doigts

Dessus le bord de ce saloir.

Et voilà que les enfants apparaissent l'un après l'autre.

Le premier dit: « J'ai bien dormi! »

Et le second dit: « Et moi aussi. »

Et le troisième répondit :

— Je croyais être en paradis!

Ils n'ont donc rien senti quand on les a égorgés? Les morceaux éparés de leurs petits corps se sont réunis sans qu'ils en aient conscience?

Ah! n'en cherchons pas plus que la légende ne nous en dit. Croyons sur parole les légendes, ces contes de fées pour grandes personnes, et soyons plus sages que les enfants qui casseront les beaux joujoux que saint Nicolas leur aura apportés pour voir ce qu'il y a dedans.

Du grand saint Nicolas célébrons la mémoire...

E. U.

Renseignement utile

Dans l'arsenal si compliqué de la Pharmacie, il existe un remède simple et peu coûteux qui réussit dans les maladies des bronches: c'est la Poudre LOUIS LEGRAS, qui dissipe les accès d'asthme, d'oppression, de toux des vieilles bronchites. Prix de la boîte : Fr. 1.82, dans toutes les pharmacies.



Les enfants de Monsieur Amédée Gapany, à Marsens, leurs familles et toutes les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Amédée GAPANY

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, oncle et cousin, enlevé à leur affection, le 4 décembre, à l'âge de 82 ans, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Vuippens, samedi, 7 décembre, à 10 heures.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Le Cercle catholique fait part du décès de son membre actif

Monsieur Louis MARRO

Chef de la Police de sûreté

L'enterrement a eu lieu ce matin.



Le Club des Lutteurs « Fribourg et Environs » fait part du décès de

Monsieur Louis MARRO

son membre passif

L'enterrement a eu lieu ce matin, 6 décembre, à 9 heures, à l'église de Saint-Pierre.



La Société de chant « L'Echo d'Everdes » Echarlens a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Amédée GAPANY

père de Monsieur Paul Gapany, son dévoué membre actif

L'enterrement aura lieu à Vuippens, samedi, 7 décembre, à 10 heures.



La section de la ville de Fribourg de l'Association populaire catholique suisse fera célébrer lundi, 9 décembre,

UNE MESSE DE « REQUIEM »

pour ses membres défunts, à 7 h. 1/2, à la Cathédrale de Saint-Nicolas.

MM. les membres individuels et les groupements affiliés sont invités à s'y rendre nombreux.



L'office de trentième pour le repos de l'âme de

Monsieur Jakob Kilchær-Rieger

aura lieu à l'église des Révérends Pères Cordeliers, samedi, 7 décembre, à 8 heures 30.

Bientôt la joie de choisir pour ceux que vous aimez

- ? nos bas Nylon sont toujours de qualité inégalable.
? Nos gants pour dames, messieurs, enfants, dont le choix est incomparable.

Voyez :

MAISON ZURKINDEN 71, Place de la Cathédrale

Le grand succès de l'année Tabliers fantaisie en matière plastique Solides, pratiques, souples, lavables, s'adaptant à tous les usages ménagers. Grand choix de coloris et de formes seyantes. 4.90 5.90 7.90 8.90 9.50. En provenance directe des Etats-Unis. AUX TROIS TOURS

CINEMA ROYAL Dès ce soir, à 20 h. 30 Le plus grand, le plus beau film FRANÇAIS Une réalisation de notre compatriote JEAN CHOUX LA FEMME PERDUE avec RENEE SAINT-CYR JEAN MURAT JEAN GALLAND ROGER DUCHESNE Un film français d'une qualité exceptionnelle qui vient de triompher : 6 semaines à Genève 2 semaines à Lausanne 13 semaines à Zurich Il est prudent de louer d'avance ! Les places réservées ne sont plus garanties après 20 heures.

Deux jeunes filles sont demandées tout de suite, une comme Sommelière l'autre comme cuisinière pour bon restaurant, à Charnex s/Montreux. Filles sérieuses et de toute moralité. Faire offres avec références, à Mme A. Dubaud, Palézieux-gare.

Meubles à crédit Superbes chambres à coucher à partir de Fr. 45.- par mois Jolies salles à manger à partir de Fr. 40.- par mois Studios modernes à partir de Fr. 35.- par mois Ameublements Haldimand S. A., Aux Occasions Réunies Rue Haldimand 7, Lausanne Demandez-nous une offre sans engagement

CAPITOLE Votre salle préférée Dès ce soir, à 20 h. 30. Matinées samedi et dimanche à 15 h. La production la plus sensationnelle de notre temps par SON RÉALISME... SA VÉRITÉ... SA BEAUTÉ ROME, VILLE OUVERTE Un grand film de classe internationale d'espionnage, de contre-espionnage, de résistance (Version originale italienne sous-titrée) En supplément au programme : LE SAUVETAGE DU DAKOTA D. C. 3 Prenez à temps votre place préférée

L'Almanach catholique offre à ses lecteurs des renseignements sur la vie culturelle et religieuse de notre pays. Il est illustré de nombreux portraits et gravures, et une riche pâte de contes lui donne un grand attrait. Prix : Fr. 1.05 (impôt compris) DEMANDEZ-LE A VOTRE LIBRAIRE

A VENDREousse-pousse pour poupée et un MANTEAU blanc en bon état, pour enfant de 2 à 3 ans. S'adresser : rue de la Samaritaine 37.

ON DEMANDE Femme de ménage pour 3 demi-journées par semaine. Demander l'adresse sous chiffres P 20.386 F, à Publicitas, Fribourg. Jeune fille, 18 ans, parlant les deux langues, demande place comme Sommelière débutante Demander l'adresse sous chiffres P 43.431 F, à Publicitas, Fribourg.

A VENDRE une chambre à coucher en bois dur, intérieur complet, crin animal (deux lits jumeaux). Prix très avantageux. 20.589 S'adr. à E. Boschung, rue de Morat 261.

A VENDRE un train électrique et un appareil Ciné Pathé Baby. S'adresser : Av. Rome 1, 11e étage, Fribourg.

Boucherie-charcuterie chevaline M. ROTZETTER rue des Alpes 16 débite la viande d'un jeune cheval, marchandise de toute 1re qualité. Tél. 2.16.54.

A VENDRE très joli berceau de poupée. 20.368 S'adr. : rue Locarno 9, 3e étage, entre 12 h. 30 et 13 h. 30.

Quels VOYAGEURS possédant carte rose, visitant les agriculteurs, pourraient s'adjoindre articles intéressants, à la commission ? Faire offres sous chiffres P 8231 A, à Publicitas, Fribourg.

ON DEMANDE une vache en hivernage Bons soins. 43.435 Faire offres à Joseph Siffert, Corpataux.

A VENDRE, pour cause de départ, au centre d'un village de la Haute-Gruyère, près centre industriel, MAISON de 2 logements, 2 caves, grange et écurie, jardin et verger de 940 m². Pour tous renseignements, écrire s. chiffres P 8237 B, à Publicitas, Bulle.

La machine à écrire portable pour chacun Location Echange Livrable de suite PATRIA Représentants pour le canton de Fribourg H.B.G. LABASTROU filz Rue de Lausanne 54 Fribourg Téléphone 2.34.68

JEUNE HOMME 32 ans, catholique, avec diplôme d'école d'agriculture, ayant pratiqué dans grand domaine, sachant l'allemand, connaissant le tracteur, ayant permis de conduire, DEMANDE PLACE stable dans domaine avec grandes cultures, comme gérant ou maître-valet dans grande exploitation. Faire offres détaillées, sous chiffres P 43.434 F, à Publicitas, Fribourg.

CINEMA LIVIO Vendredi 6 et dimanche 8 décembre, à 20 h. 30 GRAND PROGRAMME SPECIAL A BRIDE ABATTUE et LE BAGARREUR INTREPIDE

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S. A., Neuchâtel Nous engageons mécaniciens de précision pour essais et contrôle d'un matériel et d'appareils pour centraux téléphoniques. Travail très intéressant. Entrée au plus vite. Faire offres écrites avec copies de certificats et photographie. 6680

COCO PUR Passages Carpettes Paillassons M. CHIFFELLE Bd Pérolle FRIBOURG

il faut acheter à temps... LOTERIE ROMANDE TIRAGE A NEUCHATEL



Chemises de ville pour messieurs

col tenant mi-dur, popeline pur coton, blanc, crème, beige, bleu et gris

16.⁸⁰

CRAVATE soie artificielle infroissable unie ou pointillée, toutes teintes

1.⁹⁵

Pyjama pour messieurs

flanelle pur coton, très belle qualité, rayures classiques, ceinture élastique



18.⁵⁰



Aux Trois Tours

FRIBOURG
TEL. 2.35.25

ON DEMANDE Jeune fille

présentant bien, comme sommelière, dans bon café de campagne. Offres par écrit avec photo, sous chiffres P 20.306 F, à Publicitas, Fribourg.

Famille distinguée, habitant la campagne, recevrait

1-2 dames âgées
Cuisine soignée. Prix modéré. Offres sous chiffres P. 19.951 F., à Publicitas, Fribourg.

Personne

de 35 à 40 ans serait engagée pour tenir seule ménage à la campagne. Vie de famille assurée. Entrée immédiate. Demander l'adresse sous chiffres P 20.325 F, à Publicitas, Fribourg.

DENTISTE demande

2^e Demoiselle de réception
Français et allem. exigés. Curriculum vitae, photo. Faire offres par écrit sous chiffres P 20.307 F, à Publicitas, Fribourg.

Réparations



Horloger diplômé
Rue de Lausanne 50
1^{er} étage
FRIBOURG
Téléphone 2.16.84

Hospice de district demande un

aide-infirmier
Conditions à convenir. Offres sous chiffres P. 92-80 F., à Publicitas, Fribourg.

A vendre

8 petits porcs
de 9 semaines. 43.429
S'adresser à Julien Chasot, Magnedens.

A VENDRE MACHINE A COUDRE

pour tailleur, « SINGER » 31. K. 32, avec marche arrière, en bon état. Demander l'adresse sous chiffres P 20.365 F, à Publicitas, Fribourg.

Vélo de dame

à vendre. Etat de neuf, moderne. Prix d'occasion. S'adresser à Schafar, Pérolles 3, Fribourg.

A vendre joli

CHAR A PONT à 1 cheval.

A la même adresse, bonne **LESSIVEUSE** demande journées. Offres sous chiffres : P 43.418 F, à Publicitas, Fribourg.

Occasion

A vendre jolie **robe de bal** (bleu ciel), en tulle, avec dessous satin. Prix Fr. 20.—
Demander l'adresse sous chiffres P 20.381 F, à Publicitas, Fribourg.

MANŒUVRE

On demande **MANŒUVRE pour combustible**
Place stable. Fort salaire pour personne capable. S'adresser : Matthey Fils S. A., La Chaux-de-Fonds, Rue Neuve 2. Tél. 2.29.61.



Sommelière

pouvant entrer tout de suite, demandée par l'Hôtel de la Paix, à Cernier (Val de Ruz), Neuchâtel. Bonne pension, vie de famille. Copie de certificats et photographie désirées, préférence sera donnée à personne parlant français et allemand. Faire offres à **David Daglia, Cernier**, téléphone 7.11.43. 7318

Industrie de la place demande

TOURNEURS FRAISEURS OUTILLEURS


Salaire annuel Fr. 5400.— à 7000.—. Place stable en cas de convenance.
Personnes qualifiées, ayant longue pratique, sont priées de faire leurs offres avec copies de certificats et photo, s. chiff. P 20.296 F, à Publicitas, Fribourg.

Nous demandons pour chaque canton de la Suisse romande 37958

représentant

qualifié, connaissant à fond la clientèle spécialisée (épicerie, boulanger, boucher, etc.), pour la vente d'un article fabriqué par industrie vaudoise de précision. Préférence sera donnée à personne ayant voyagé pour caisse enregistreuse, machine à couper, etc. Fixe, commission et frais de voyage. Offres détaillées à Case ville 1895, St-François, Lausanne.

BIJOUTERIE - ORFÈVRE



PAUL MEYER
AVENUE DE LA GARE 38
FRIBOURG

ALLIANCES RÉPARATIONS

On demande tout de suite

Jeune fille

pour ménage de deux personnes, dans petite villa, jolie chambrette chauffée et eau courante. Salaire début 120-150 fr. Ecrire en joignant photographie sous chiffres 12-24, au Journal de Montreux.

Importants bureaux de la place engageraient une habile

sténo-dactylographe

pour le début de janvier 1947.
Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres P. 30005 F., Publicitas, Fribourg.

LA BOULANGERIE DESCLOUX
Rue de l'Ancienne-Préfecture 195
vous offre pour la St-Nicolas, grand choix de

Biscaumes au miel

Banc à la Foire dès le matin

Superbes

TROUSSEAUX

de 1^{re} qualité; draps double fil (pur coton) avec belles broderies de Saint Gall (à choisir), fourres de duvets, traversins et taies, en beau basin, essuie mains vaisselle en mi fil, linges éponge, etc., au prix intéressant de **Fr. 495.—**
Vous pouvez choisir et composer votre trousseau vous même!
Commodités de paiement
Le trousseau peut être livré tout de suite ou réservé pour plus tard
Demandez échantillons une carte postale suffit
Fabrication de trousseaux « JAEGLI »
Bienne

On demande quelques

ouvrières

pour travail facile et bien rétribué. S'adresser à la **S. A. pour l'Industrie verrière, Route de la Fonderie, Fribourg.** 76-685

Apprenti (e)
éventuellement débutant (e), est demandé dans bureau de la place.
Faire offres par écrit en indiquant références, sous chiffres P 20.299 F, à Publicitas, Fribourg.

Pour ST-NICOLAS
Profitez de notre très grand assortiment en fruits frais et secs,

VINS et LIQUEURS

Voici quelques prix :

Vermouth Extra Fr. 4.80 le litre
Porto garanti authentique Fr. 5.— le litre
Marc-Vieux Supérieur Fr. 8.50 le litre
Vin mousseux Grand Spumante Fr. 4.50 la bouteille

magasin GALMÈS

(Primeurs)
Avenue de la Gare 5 Téléphone 2.29.72

On demande pour tout de suite

boulangier ou boulangier-pâtissier

nourri et logé. Pas de travail le dimanche. Gage selon contrat. Faire offres à **Joseph Brugger-Julmy, boulangerie-pâtisserie, Guin (Fbg). Tél. 4.31.44.**

Je demande

boulangier- pâtissier

capable. Entrée immédiate. Place stable. Salaire intéressant.
Téléphone 2.27.52, La Chaux-de-Fonds.

CAMION
A vendre Chevrolet Truk, 18 CH. Basculant, pont tôle, bon état. Demander l'adresse à **Publicitas, Fribourg**, sous chiffres P 43.427 F.

Urgent
On demande **lingère-repasseuse** qualifiée. Place à l'année, évent. remplaçante, entrée immédiate. Faire offres au **Buffet de la Gare, Neuchâtel**. Tél. 5.48.53.

Administration demande pour entrée immédiate ou date à convenir, jeune

TECHNICIEN-ELECTRICIEN

diplômé, connaissant l'électro-acoustique. Age maximum : 32 ans. Faire offres avec curriculum vitae sous chiffres P. Q. 37939 L., à Publicitas, Lausanne.

Vinaigre de vin



Extra Supérieur
rend bien mieux
que le vinaigre ouvert

Berna

Fabrique de Vinaigres et Moutardes Berne S.A. Berne

Ouvrier-pâtissier
demandé. Entrée immédiate. Salaire, 500 fr. par mois. — Offres écrites sous chiffres P. 20.355 F. à Publicitas, Fribourg.

**LINGE IDÉAL
TOILE CIRÉE**
toutes largeurs

M. CHIFFELLE
Bd de Pérolles Fribourg